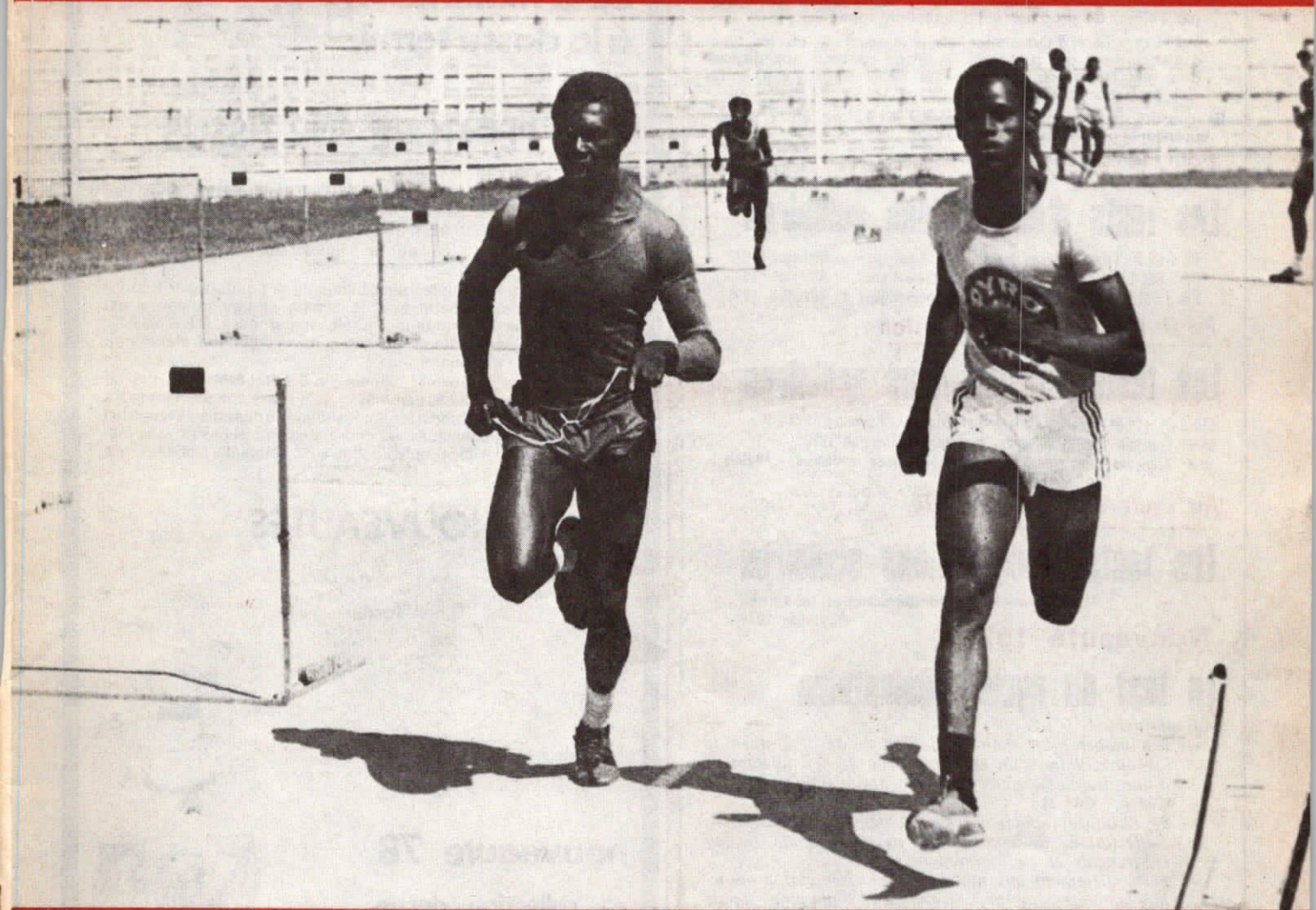


l'éducation



l'éducation sportive

en Afrique francophone

19 octobre 1978

n° 364 ■ 4 F

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
 Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

LEPRINCE s.A

17 rue Clery 75002 Paris
 tel 236.59.10

activité d'éveil
 de la maternelle
 à la classe termi
 nale



PEINTURE SUR TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTES

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, Marqueurs et Pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.
- Gamme de coloris : - Gouaches = 15 couleurs
- Marqueurs = 8 couleurs
- Pastels = 15 à 16 couleurs.
- Métiers à Tisser : - 45cm - 80cm - 110cm -
- Batik-Chauffe
- Abat-Jour
- Fourniture : Colle pour Abat-Jour
- Atelier de Bourdonnage et de Montage de cravates.



nouveauté 78

collection dessin
 écologie
 modèle et étude
 de fleurs
 oiseaux, chevaux, papillons
 pour l'enseignement
 du dessin



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 nous sommes tous des étrangers, par Maurice Guillot
- 3 quand l'Inspection générale étudie la presse, par Michaëla Bobasch
- 5 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 6 l'école des champions africains, entretien avec Alain Gautier
- 9 « la maison près de la fontaine », par Pierre Ferran
- 10 vivre et enseigner dans le Nord, par André Caudron
- 13 points d'interrogation, par Strapontinus

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 documentation : de l'école à la société, par Pierre Ferran, François Mariet et Louis Porcher
- 20 audiovisuel : les matériels / 5 — montage des diapositives, par Jean-Luc Michel
- 21 CNDP : la RTS vous propose
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 un seul peintre en trois personnes, par Patrick Négroni
- 26 Jean Guéhenno et « l'instinct de liberté », par Josane Duranteau
- 27 panorama — théâtre : mirages d'aujourd'hui ; un drame tumultueux, par Pierre-Bernard Marquet ; cinéma : un réalisme poétique, par Etienne Fuzellier ; cirque : du rêve sous le chapiteau, par Maurice Guillot

le monde comme il va

- 29 trop de professeurs, demain ?, par François Mariet
- 34 mots croisés — bridge

photos - couverture et p. 6-7 : Jean-Baptiste Chailly ; p. 10 : H. Lawson/Rapho ;
p. 11 : Jean Roubier/Rapho ; p. 24 : Harlingue-Viollet ; p. 26 : F. Privat ; p. 29 :
Monique Manceau/Rapho.

nous sommes tous des étrangers

DEPUIS LONGTEMPS massif, le problème de la scolarisation des enfants de travailleurs migrants est devenu, il y a peu d'années, une préoccupation quotidienne des diverses instances engagées dans l'institution éducative. Gouvernants et militants, chacun pour sa part, se trouvent ici sollicités. L'essentiel est sans doute que, nécessairement, plusieurs partenaires sont amenés à travailler ensemble : cette idée simple que l'enseignement des enfants portugais (par exemple) en France relève à la fois des deux pays constitue un cadre d'action spécifique où la collaboration s'impose.

La perspective majeure est alors une éducation interculturelle, garantissant d'une part l'insertion des élèves étrangers dans l'école et la société françaises, et préservant d'autre part la langue et la culture originelles de ces enfants, leur permettant notamment de ne pas se couper de leurs racines, de retourner dans leur pays s'ils le souhaitent et d'y suivre une scolarité normale. Parallèlement, les élèves français peuvent ainsi bénéficier d'une ouverture profonde sur le monde extérieur et, surtout, sur l'altérité de l'autre (identique à eux et pourtant différent).

C'est pourquoi se développent, depuis quelques années, des actions concertées sur un plan intergouvernemental, visant à mettre en place, dans le cadre du tiers temps pédagogique, un enseignement des langues et des cultures d'origine, donné par des maîtres venant des pays concernés, recrutés et gérés par ceux-ci. Se posent alors d'importants problèmes de coordination entre ces enseignants et les maîtres français, entre l'institution scolaire dans sa globalité et des formateurs qui ne sont pas, administrativement, les siens. Enfin, les relations entre les parents et l'école prennent dans cette optique une coloration, riche à la fois de possibilités et de difficultés.

Quelques grands organismes internationaux ont été amenés à prendre en cette affaire des initiatives notables. Depuis deux ans, par exemple, se déroule dans la région parisienne une expérience dite « quadrilingue » patronnée par les Communautés européennes de Bruxelles et placée sous la responsabilité de la direction des Ecoles au ministère de l'Éducation. Des cours d'espagnol, d'italien, de portugais et de serbo-croate sont ainsi donnés, trois heures par semaine, aux enfants de ces quatre nationalités. Ce sont les langues et les cultures d'origine qui sont ici prises en compte par les maîtres nationaux eux-mêmes.

Un important colloque, tenu les 9, 10 et 11 octobre à Paris, a dressé un premier bilan de cette expérience. Sur le terrain, les travaux sont conduits par le CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français) et les quatre pays étrangers concernés. Les soixante participants du colloque ont pu, en trois jours, échanger leurs impressions, visiter des classes, prendre la mesure de ce qui a été entrepris et de tout ce qui reste à faire.

La route sera longue mais, à l'évidence, chacun considère qu'elle va, enfin, mener quelque part.

Non que tout soit simple. L'école française, comme d'autres, a tendance à la fermeture sur soi. Les obstacles sont nombreux, depuis les blocages administratifs jusqu'aux méfiances mutuelles à l'égard de tous les ghettos qui, à chaque instant, peuvent s'instaurer ou renaître. Personne cependant ne remet en cause la perspective globale : l'interculturalisme ; l'enseignement conjoint de la langue et de la culture du pays d'accueil, de la langue et de la culture du pays d'origine, constitue bien la voie à suivre vers une connaissance et un respect de l'autre qui, en définitive, sont les plus hautes valeurs de la communauté des hommes.

Maurice Guillot

quand l'Inspection générale étudie la presse

La presse n'est plus réellement une inconnue à l'école, où de nombreux enseignants l'utilisent depuis plusieurs années. Mais combien d'entre eux connaissent-ils d'elle autre chose que le « produit »

— éphémère et, pour certains, contestable — qu'est le journal ?

Combien d'entre eux connaissent-ils les conditions de fabrication et les contraintes diverses qui pèsent sur sa réalisation ?

C'est pour mieux faire connaître la presse qu'un stage d'information et de sensibilisation, organisé par le CIPE (Centre d'information sur la presse à l'école

— 11 bis, boulevard Haussmann, 75427 Paris Cedex 09 —

regroupant dix-huit journaux : quotidiens nationaux, hebdomadaires et mensuels), a réuni à Paris, du 2 au 6 octobre, vingt-cinq inspecteurs généraux de l'Instruction publique.

UNE SENSIBILISATION à la presse par immersion complète des participants dans la réalité de l'information : telle était la caractéristique essentielle de ce stage où, dès le premier jour, les inspecteurs généraux ont eu à réaliser un journal avec tous les problèmes que cela comporte : contraintes de temps (il faut aller vite, il n'y a pas de délai supplémentaire), d'espace (il ne faut pas être trop long, d'où la nécessité de sélectionner les diverses informations et la place qu'on leur accorde). « Au début, je n'avais pas conscience du fait que les emplacements publicitaires étaient inamovibles, et je voulais les déplacer où cela me convenait », remarquait une inspectrice. « J'ai pris une mesure plus précise des contraintes physiques (temps, espace, censure) liées à la fabrication d'un journal ; je crois que maintenant je percevrai différemment un article en tenant compte de ces contraintes », indiquait Lucien Géminard, représentant permanent de l'Inspection générale.

L'objectif d'une perception différente du journal par les inspecteurs devait être largement atteint au cours de ce stage qui associait exposés et débats sur différents problèmes (les métiers de journaliste, le fait divers, le rôle de la mise en pages, l'économie dans l'entreprise de presse, la publicité, la diffusion) et visites de journaux avec notamment la participation des inspecteurs — individuellement ou en petits groupes — à une journée de travail dans les dix-huit titres adhérents du CIPE). « Je suis allé au Nouvel Observateur où j'ai rencontré le groupe qui étudie les faits de société le mercredi matin, jour de la première réunion au cours de laquelle les rédacteurs évoquent les sujets possibles pour le journal de la semaine suivante. C'était une mise en situation particulièrement intéressante », devait remarquer M. Blanchon, doyen de l'Inspection générale d'histoire et de géographie, estimant que, « si les inspecteurs se sont familiarisés avec les journalistes, ceux-ci ont de leur

côté découvert l'Inspection générale dont ils ont généralement une image stéréotypée — celle de l'inspection ponctuelle — ne correspondant pas à la réalité, la place de l'inspection ponctuelle ayant tendance à diminuer au profit de l'animation ».

Toutefois, au-delà de cet échange réciproque, il fallait aussi examiner ce que l'utilisation de la presse à l'école peut apporter aux enseignants. Tel était l'objet de la dernière journée du stage au cours de laquelle les participants se sont livrés à une réflexion sur les aspects positifs et négatifs de l'introduction de la presse en classe, l'influence de celle-ci sur la pratique pédagogique et les perspectives à retenir pour l'avenir. Utiliser la presse en classe, c'est y introduire l'actualité vue de manière pluraliste. « Or l'actualité, mouvante, évolutive, suppose l'intervention de l'enseignant pour aider les élèves à prendre un certain recul. D'autre part,

la pluralité de présentations d'un événement ne rassure pas. Or l'enseignant qui réussit le mieux est celui qui rassure » : à ces premières réserves formulées par Lucien Géminard, il faut ajouter diverses mises en garde des participants, soulignant les limites de la presse en tant que mode d'expression peu objectif, privilégiant le sensationnel (d'où la nécessité de mettre l'accent sur la critique) et introduisant une certaine forme de parcellisation (ce qui rend indispensable une réinsertion dans un programme plus systématique).

Pourtant, les aspects positifs l'emportent, et de loin, pour nombre d'inspecteurs généraux qui ont favorisé l'utilisation de la presse en classe dans diverses disciplines. Tout d'abord, la presse apporte un changement par rapport à l'aspect traditionnel de l'école et contribue à supprimer le « ghetto scolaire ». « Elle introduit une dimension écrite médiatrice entre le message écrit livresque traditionnel et le message audiovisuel contemporain », indiquait Victor Marbeau, inspecteur général d'histoire-géographie et rapporteur d'un groupe de réflexion, mentionnant, parmi les aspects positifs de l'apparition du journal en classe, l'intérêt culturel (développement de l'esprit critique), linguistique (mode d'expression susceptible d'être analysé) et documentaire (le document de presse pouvant être pris soit dans sa dimension contemporaine, soit étendu à la presse passée). Une autre participante, Mme Jeannine Deunff, inspectrice générale à l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire et à la formation des maîtres, rapportant sur le travail d'un groupe ayant étudié plus particulièrement la presse à l'école élémentaire, insistait de son côté sur « la valeur d'incitation à la lecture d'autant plus importante à une époque où les enfants sont imprégnés de télévision avant même d'avoir acquis le langage, et l'aide à la construction des notions de temps (le journal est daté et lorsqu'on en confectionne un le travail est urgent) et d'espace (disposition en colonnes pour économiser la place,

mise en pages et illustrations) ».

C'est dans ce groupe que devaient être évoquées concrètement diverses possibilités d'utilisation de la presse en classe. Si celle-ci est courante dans certaines disciplines, en histoire-géographie, économie et français notamment, et au collège ou au lycée, il n'en est pas de même à l'école primaire où elle pourrait cependant avoir lieu dès le cours moyen sous deux formes : connaissance et analyse critique de la presse avec comme supports les publications enfantines et la presse locale qui comporte un certain nombre d'articles illustrés et relativement faciles à lire, et réalisation d'un journal par les élèves car, selon Jeannine Deunff, « on n'est un bon utilisateur que lorsque l'on a été un bon producteur », étant bien entendu que cette production devrait être le projet des enfants auxquels il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit. Ouverture d'esprit, ouverture sur l'extérieur, incitation à la lecture, développement de l'esprit critique : « Toutes ces possibilités sont offertes par l'introduction de la presse en classe qui ne modifie pas nos objectifs fondamentaux (transmission de connaissances ouvertes sur l'actualité et préparation à l'insertion dans la vie, à l'accès à l'autonomie par une meilleure compréhension du monde actuel) mais permet de mieux assurer la réalisation de certains d'entre eux », ainsi Victor Marbeau concluait-il son rapport.

Cependant, qui dit introduction de la presse en classe dit aussi retentissements sur la pratique pédagogique. Celle-ci évolue, devient plus active, recourant au travail de groupe et à l'interdisciplinarité. Or les enseignants ne sont pas toujours préparés à cette évolution — voire cette mutation — sur le plan pédagogique et, dans cette perspective, s'inscrivait une réflexion sur la formation des maîtres. « Ne nous y trompons pas, l'usage d'un nouveau moyen exige que l'on repense un contenu

de formation », remarquait Lucien Géminard, se demandant « s'il ne serait pas opportun de proposer quelques directions sur le plan national, par exemple la possibilité d'étudier dans tout CPR (Centre pédagogique régional) l'utilisation de tel ou tel type de media ». D'autres vont même plus loin, estimant que les futurs enseignants pourraient s'initier dans les écoles normales à « l'utilisation de la presse comme objet d'étude et comme outil documentaire, à la production de journaux, examiner le rôle de la presse dans les CDI (centres de documentation et d'information) et acquérir une certaine connaissance de la presse enfantine et étrangère ».

Reste à savoir si ces réflexions auront des prolongements au niveau du ministère de l'Éducation. Tel semblait être le vœu des organisateurs du stage qui, face à un ministère qui, sans être hostile à l'utilisation de la presse en classe, ne l'encourage pas systématiquement, souhaiteraient « non seulement un feu vert, mais également des moyens pour la formation des enseignants ». « Il faut commencer par la base, le reste viendra ensuite », rétorquait Paul Camous, chargé de mission auprès du ministre, tandis que certains inspecteurs émettaient des réserves quant à l'établissement de textes réglementaires « qui durciraient les positions ».

« Nous ne sommes pas des pédagogues en chambre et aucun d'entre nous ne souhaite légiférer par voie de circulaires. Notre métier consiste à aller voir ce qui se passe dans la classe, à s'enrichir à ce contact et, à partir de là, à formuler des propositions. Nous continuerons à faire ce que nous avons toujours fait en accentuant certaines actions à la lumière de ce que nous avons vu cette semaine », telle était la conclusion de Louis Faucon, doyen de l'inspection générale des Lettres, qui souligna « la valeur d'incitation de ce stage intéressant et utile ».

Michaëla Bobasch

que se passe-t-il ?

■ **Constatant la mauvaise situation du sport olympique en France**, Jean-Pierre Soisson a annoncé une série de mesures pour la préparation des Jeux olympiques de 1980, sans toutefois s'arrêter à cette échéance. « Le sport de haut niveau ne peut être traité comme le sport de loisirs », a déclaré le ministre qui a décidé de proposer à une centaine d'athlètes de haut niveau un contrat qui sera signé par l'Etat, la fédération sportive et l'athlète. Cette sélection sera établie sur des critères très rigoureux et l'athlète sera tenu de respecter strictement le contrat. En outre, une « mission de préparation olympique » a été créée pour définir un programme de préparation individuelle ou collective. Des crédits provenant du fonds national d'aide au sport de haut niveau et du budget seront affectés à la préparation olympique.

■ **Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, reçu à l'Elysée** où il a exposé à Valéry Giscard d'Estaing les préoccupations du SNI-PEGC concernant l'évolution du système scolaire, exprimant notamment « les plus vives inquiétudes pour l'avenir de l'école soumise depuis vingt ans à d'interminables réformes » et mettant l'accent sur la nécessité du « renforcement de la qualité de la profession d'instituteur ».

■ **Un cri d'alarme des professeurs d'école normale** qui expriment leur inquiétude devant la situation dans les EN : suppression de 1 860 emplois budgétaires d'élèves-instituteurs, baisse des recrutements dans certains départements (on passe de 170 recrutements l'an dernier à 80 cette année dans les Yvelines, de 208 à 25 en Seine-et-Marne, de 160 à 31 dans les Bouches-du-Rhône, de 120 à 16 dans l'Eure, et de 90 à zéro en Haute-Savoie) alors que le nombre des candidats au concours ne cesse d'augmenter (700 candidats pour 7 places à Nice, 600 pour 13 places dans le Finistère, 1 200 pour 98 places à Paris). A tout cela s'ajoute la suppression de 400 postes de professeurs d'EN, ce qui fait craindre au SNPEN « démantèlement de la formation continue ». D'où la consigne donnée à ses adhérents de surseoir aux délibérations définitives suivant l'oral du concours de recrutement d'élèves-maîtres jusqu'au 19 octobre, date à laquelle seront prises d'autres décisions d'action.

■ **Une campagne d'information sur le tabac et les jeunes.** Lancée en avril 1978 à l'initiative de Simone Veil, ministre de la Santé, et de Christian Beullac, ministre de l'Education, cette campagne, qui s'appuie sur « une information relative aux méfaits du tabac et la reconnaissance des droits du non-fumeur » et s'attache avant tout « à développer chez chaque jeune une prise de conscience raisonnée dans le sens de sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et des autres », se traduira ce trimestre par la diffusion à la télévision de trois films de sensibilisation et, dans les écoles, de documents, affiches et brochures « qui serviront de base à la prolongation en profondeur d'une action d'information à long terme sur le tabagisme en milieu scolaire ».

■ **Trois importantes manifestations à Paris le 13 octobre** : celle des enseignants du secondaire, à l'appel du SNES, du SGEN-CFDT, du SNETP-CGT et du SGPEN-CGT, pour réclamer des postes et des crédits, celle des professeurs et étudiants en éducation physique et sportive pour protester contre le « plan de relance » de Jean-Pierre Soisson, et enfin celle des lycéens (UNCAL et élèves des LEP). D'autres manifestations ont eu lieu en province, à Lyon, Grenoble, Toulouse et Amiens notamment.

ne l'oubliez pas...

C'est mardi prochain 24 octobre

que se tiendra à 17 heures

au Collège de France (Salle n° 5)

11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5^e

l'Assemblée générale de l'association « L'éducation »

ESF

nouveau

*Une nouvelle série
dans la collection
« Science de l'Éducation » :*

L'ÉCOLE COMME ELLE VA

« L'École comme elle va » et non comme on la souhaite, tel est le propos de cette nouvelle série.

Face aux imperfections du système éducatif, il devient courant de dresser un constat d'échec et, en attendant l'École rêvée, de perpétuer son propre conservatisme pédagogique. Pourtant l'École n'est pas immobile. Elle est aussi bien le lieu de débats constructifs que d'expérimentations et d'innovations.

L'ÉCOLE COMME ELLE VA reflète ce bouillonnement en faisant appel à des prises de positions nouvelles et à des témoignages personnels, en donnant la parole à des auteurs dont le seul point commun est la pratique sur le terrain.

L'ENSEIGNEMENT NE SERT A RIEN

Hier comme aujourd'hui
par Pierre-Bernard Marquet
41 F (franco 45 F)

JOURNAL DE CLASSE

par Jean Vial
45 F (franco 49 F)

Rappels :
dans la collection
« Science de l'Éducation »

L'École, cap 2001...
par Jean Vial
58 F (franco 64 F)

L'École de la rue
Une éducation ouverte sur le milieu
par Pierre Ferran
52 F (franco 57 F)

LES EDITIONS ESF
17, Rue Viète
75854 Paris Cedex 17

cette école innombrable

Le sport apparaît désormais en Afrique comme un élément culturel et social, beaucoup plus important que dans certains pays européens.

L'Afrique francophone s'efforce aujourd'hui de rattraper le retard pris sur l'Afrique anglophone.

La France, par le canal de la Coopération, se trouve sollicitée pour jouer un rôle déterminant.

Avant que ne s'ouvre, à Paris, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays africains, Alain Gautier, responsable de ce secteur au ministère de la Coopération, explique la teneur et les perspectives de cette action.

● *De quelle manière le ministère de la Coopération intervient-il dans les pays de l'Afrique francophone en ce qui concerne l'éducation physique et sportive ?*

Deux cent cinquante professeurs d'éducation physique, environ, sont en fonction dans treize des Etats de la coopération. Dans un premier temps, ils ont été ce que nous appelons une substitution, c'est-à-dire qu'ils occupaient les postes que ces Etats africains ne pouvaient pas pourvoir dans les établissements scolaires. Actuellement, sauf dans trois pays, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Gabon, tous ces enseignants sont en poste dans des instituts de formation de cadres, de maîtres ou de professeurs.

● *Est-ce que vous répondez à la demande formulée par les Africains ?*

La demande formulée par les Africains s'est peu à peu affinée. Ils souhaitent avant tout des formateurs de formateurs, mais qui puissent avoir une certaine action dans le domaine du sport civil. Ils nous ont donc demandé des professeurs certifiés qui, en même temps, ont un ou plusieurs diplômes fédéraux dans telle ou telle spécialité, de façon qu'ils puissent, non pas animer directement des fédérations sportives africaines,

mais aider les cadres du sport de haut niveau.

● *Ces spécialités sont-elles également fonction d'une demande précise ?*

Oui, selon les pays, mais c'est une demande qui évolue. Par exemple, le Cameroun avait, jusqu'à la fin de l'année scolaire dernière, un professeur spécialiste de judo, une femme spécialiste de danse et gymnastique féminine, un spécialiste de gymnastique masculine et un spécialiste de hand-ball. La demande a été modifiée en fonction de la formation de cadres locaux et, cette année, ces quatre professeurs ont été remplacés par des spécialistes de basket, arts martiaux, volley-ball, et un professeur spécialisé en psycho-pédagogie et biologie. Il est bien évident que, dans ce domaine, le but du ministère de la Coopération est d'arriver, petit à petit, à ce que les Etats africains se prennent en charge eux-mêmes, la coopération française n'étant qu'un complément qui, un jour, doit disparaître.

● *Est-ce que ce processus de prise en charge est en voie très avancée dans certains pays ?*

Il l'est dans un certain nombre de pays, comme le Cameroun, le Togo, par exemple. Il est par contre



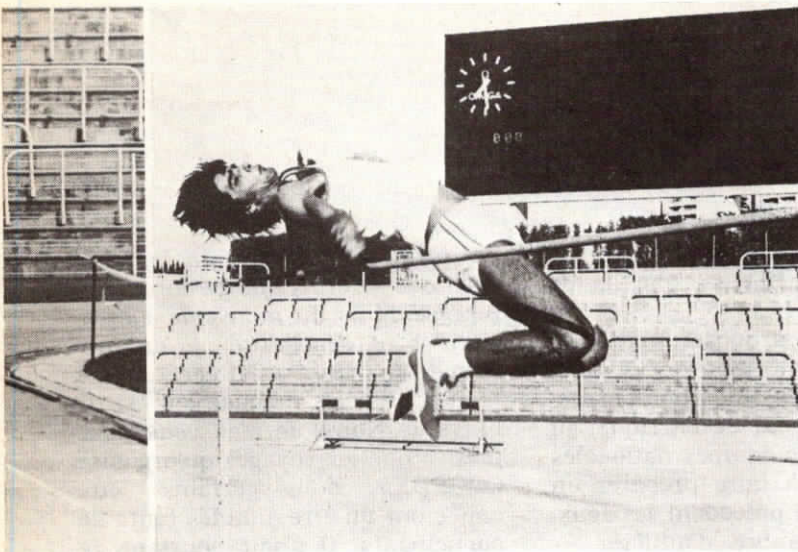
l'école des

beaucoup moins développé dans des pays qui, traditionnellement, demandent beaucoup à la coopération française, tels que Gabon, Sénégal et Côte-d'Ivoire.

● *Comment évolue l'éducation physique au niveau scolaire dans ces divers pays ?*

C'est un problème très important que nous avons évoqué au cours d'un séminaire réunissant une vingtaine de professeurs d'éducation physique en fonction dans des instituts de formation de cadres depuis très longtemps en Afrique. Le problème numéro un est d'éviter que les professeurs formés actuellement par les coopérants français s'évadent vers les tâches administratives. Nous avons mis l'accent sur la nécessité de donner une formation essentiellement pratique aux professeurs africains qui, lorsqu'ils seront sur le terrain, auront à faire face à des classes très souvent à gros effectif avec assez peu de moyens matériels. Il faut donc les doter du bagage théorique indispensable à tout enseignant, mais aussi leur donner les moyens de faire pratiquer une éducation physique valable par le maximum d'élèves et de lycéens dans des conditions matérielles souvent primaires.

● *Est-il possible de faire la part*



champions africains

entre le sport civil et le sport à l'école ?

C'est très difficile en Afrique, dans la mesure où il y a encore très peu de fédérations sportives très structurées. Là aussi, l'Afrique francophone est en pleine mutation et elle accuse un certain retard sur l'Afrique anglophone dans ce domaine, mais petit à petit les fédérations se mettent en place. Actuellement, il faut bien le dire, les meilleurs éléments du sport de haut niveau se recrutent parmi les étudiants et parmi les élèves-professeurs d'éducation physique.

● *L'action des coopérants est-elle aussi importante en ce qui concerne le sport de haut niveau ?*

Elle est beaucoup moins importante, car les coopérants sont dans des situations très délicates. En effet, tous les pays africains ont des entraîneurs nationaux dans les différentes disciplines. Il n'existe que très peu de cas où des Français ont directement des responsabilités de haut niveau. L'action du ministère de la Coopération, dans ce domaine, s'exerce beaucoup plus par l'envoi de conseillers sportifs effectuant de courtes missions — trois semaines ou un mois — pour la formation de cadres et le perfectionnement des meilleurs sportifs. Il s'agit en moyenne de vingt

à trente missions annuelles pour l'ensemble des pays africains.

Nous allons nous efforcer à l'avenir de planifier la demande, c'est-à-dire de ne pas faire porter l'effort systématiquement dans tous les pays sur toutes les disciplines, mais de tenter d'aider au maximum chacun d'eux dans les secteurs où il a déjà un certain nombre d'espoirs confirmés.

● *Par exemple ?*

Dans les sports collectifs, nous ferons un effort beaucoup plus grand en hand-ball au Cameroun qui a obtenu une médaille de bronze aux Jeux d'Alger, comme nous ferons un effort particulier en ce qui concerne l'athlétisme pour la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Tchad qui ont obtenu de bons résultats à ces mêmes jeux, ou encore sur une discipline comme la boxe, très développée en Haute-Volta.

● *En quoi consistent alors les stages d'Africains organisés en France ?*

Ils concernent, au niveau le plus élevé, la formation d'élèves-inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, recrutés sur concours et qui suivent en France une formation sur deux ans, en partie à l'INEP de Marly-le-Roi, en partie à l'INSEP

de Vincennes et, pour une grande part, en situation dans les directions départementales de la Jeunesse et des Sports. Ces inspecteurs, lorsqu'ils reviennent dans leur pays, ont généralement des postes de direction soit dans les ministères, soit dans les directions régionales de la Jeunesse et des Sports. Par ailleurs, ces stages concernent également la formation des conseillers sportifs dont le recrutement s'effectue sur dossier et non pas sur concours.

Ainsi, chaque année, vingt à trente cadres sportifs suivent une formation sur deux ans qui comporte une partie technique dans un sport donné débouchant la première année sur l'obtention d'une équivalence du diplôme du troisième degré fédéral, la seconde année étant consacrée beaucoup plus à une formation théorique, médicale, diététique, calquée sur le modèle de la formation d'éducateur sportif français.

● *Peut-on savoir le rôle qu'a joué cette forme de coopération au niveau des derniers Jeux d'Alger ?*

Les Jeux d'Alger étaient une affaire ponctuelle pour laquelle j'avais décidé, avec l'accord de mon directeur et du ministre lui-même, de faire un très gros effort sur le plan financier. Nous avons accueilli en France, dans huit disciplines sur

douze représentées à Alger, plus de deux cents sportifs venus préparer ces jeux. Dans certains cas, la France a pris en charge financièrement l'hébergement et même les voyages de ces sportifs ; dans d'autres, elle s'est contentée de fournir l'infrastructure en cadres techniques, voire les équipements en matériel de compétition, et surtout, point essentiel, de procurer à ces sportifs africains des occasions de confrontation.

Les Africains n'ont pas assez l'occasion de rencontrer des sportifs de haut niveau qui leur permettraient de progresser. Un exemple parmi d'autres : le meilleur sauteur à la perche ivoirien est arrivé en France début juin avec un record personnel de 4,30 m. En fin de séjour, au bout de quatre à cinq semaines, il a fait passer son record à 4,70 m.

● *Les vingt et un pays de la coopération étaient-ils tous représentés à cette préparation ?*

Non, treize seulement ont répondu. Mais les vingt et un pays avaient toute latitude d'envoyer des délégations. Il faut dire que tous n'ont pas participé aux Jeux d'Alger.

● *Y a-t-il une prospective en ce domaine ?*

Il y a en prospective des propositions importantes, qui vont être soumises à la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française qui se réunira à Paris le 27 octobre prochain. Je voudrais que notre politique consiste, d'une part, à détecter les espoirs à échéance des futurs Jeux africains. Les professeurs d'éducation physique en poste en Afrique auront là un rôle important à jouer, car très peu de pays africains, malheureusement, ont également une politique suivie au niveau des espoirs ; d'autre part, à aider, à échéance beaucoup plus immédiate, c'est-à-

dire celle des Jeux olympiques de Moscou, les meilleurs sportifs de chaque pays.

Nous allons proposer une série de mesures qui tendront à augmenter les possibilités de confrontation à l'intérieur de l'Afrique, au besoin avec des équipes nationales françaises, et à faire préparer en France, l'année précédant les Jeux, un certain nombre d'athlètes — pas trop important car nos moyens sont limités — ayant des chances non pas de récolter des médailles, je crois qu'il ne faut pas rêver, mais au moins d'être finalistes à Moscou.

● *Il semble que vous ayez l'intention d'ouvrir également le secteur éducation-jeunesse ?*

Il ne s'agit que de projets. L'un d'eux serait d'organiser une formation de conseillers d'éducation populaire, de conseillers socio-éducatifs, sur le même modèle que celui de la formation de conseillers sportifs, avec comme point d'appui l'INEP de Marly-le-Roi, de même façon que, dans le domaine sportif, nous avons l'INSEP de Vincennes. Faut-il encore savoir si les Etats africains souhaitent eux-mêmes que la France entreprenne une telle formation.

Mais un deuxième point préoccupe au premier chef le ministre de la Coopération, c'est de faire prendre conscience aux jeunes Français des problèmes qui se posent en Afrique Noire. Dans cet esprit, le ministre a pris l'initiative de la création d'une Commission Coopération-Jeunesse, commission encore dans sa phase préparatoire, mais qui devrait voir le jour et être opérationnelle dans le courant de l'année scolaire 1978-1979.

● *Les déboires ou l'inefficacité qui ont accompagné les commissions Armée-Jeunesse et Education-Jeunesse ne sont-ils pas à craindre ?*

Ils ne font pas peur au ministre. Le but de cette commission étant

de proposer un certain nombre d'actions, je crois que de nombreux représentants du mouvement associatif sont sensibilisés à ce problème de désintérêt certain des jeunes Français pour ce qui est de l'Afrique Noire. Je n'en veux pour preuve que les voyages qu'organise COGEDEP, dont certains cette année ont dû être annulés faute de participants. Il s'agit pourtant de voyages qui sont fort intéressants et qui sont aidés financièrement de façon à les rendre accessibles au plus grand nombre. Dans la mesure où, au ministère de la Coopération, nous tenons à faire preuve de l'intérêt que nous portons à ce secteur et à ne pas empiéter sur le domaine des associations mais au contraire à les aider, je pense que la Commission Coopération-Jeunesse peut fonctionner correctement.

● *Comment pourraient se concrétiser ces actions ?*

Dès cette année, nous souhaitons provoquer deux formes d'échanges entre jeunes Français et jeunes Africains, l'une en utilisant l'association COGEDEP qui a accepté d'organiser un certain nombre de voyages ; les jeunes Français s'étant rendus cette année dans divers pays d'Afrique, en contrepartie l'an prochain de jeunes Africains seront accueillis dans des régions françaises sous la responsabilité d'associations de jeunesse. L'autre serait entièrement réalisée par le ministère de la Coopération et consisterait à rassembler pendant les grandes vacances 1979, durant un mois et dans un lieu donné, de jeunes Français et jeunes Africains qui auront ainsi l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs problèmes. Il semble que les deux nouveaux ministres de la Jeunesse et des Sports du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire sont intéressés par ce projet. Pour notre part, le lieu d'implantation d'une telle expérience est pratiquement choisi, il s'agit d'un centre de plein air dans le Gard. Il nous reste à trouver, en

Fernand Deligny

secteur rural, une commune intéressée et prête à apporter la part de contacts humains indispensables à cette réalisation.

● Pour conclure, et pour revenir sur l'aspect sportif, n'est-il pas paradoxal, étant donné l'état du sport français, de s'intituler en quelque sorte conseiller sportif dans des pays étrangers ? N'y a-t-il pas là quelque dessein sous-jacent, derrière cette action du ministère de la Coopération ?

Le sport français ne va pas très bien mais tout le monde s'accorde à reconnaître que nos cadres sont excellents. Le problème du sport français se situe ailleurs et ce n'est pas l'objet du débat. En tout cas, pour avoir en mes fonctions antérieures, et même aujourd'hui, rencontré beaucoup de personnalités étrangères, je peux vous assurer que la qualité de nos cadres n'est contestée par personne. Ceci étant, les pays francophones étant calqués sur le modèle de la France, nous avons à faire face en ce qui concerne l'éducation sportive aux mêmes problèmes, accentués peut-être par l'explosion scolaire et la démographie dans les pays africains. Il faut donc nous efforcer à tout prix d'éviter les erreurs qui ont été commises en France, notamment éviter une trop grande intellectualisation du sport. Notre but est de former des hommes de terrain.

Vous parlez de dessein sous-jacent ; s'il en est un dans le domaine du sport de haut niveau, c'est bien d'essayer de permettre à nos amis africains francophones de rattraper leur retard vis-à-vis des pays anglophones dont le système repose sur une structure d'origine anglo-saxonne qui est, comme chacun sait, largement plus profitable à la pratique sportive que la structure de l'enseignement français.

Propos recueillis par
Maurice Guillot



“ la maison près de la fontaine ”

IL Y A généralement chez nous une grande incapacité à imaginer autrui. Pas n'importe quel « autrui ». Prenez celui que vous connaissez le mieux. En dehors des moments passés ensemble, ou bien vous pensez qu'il fait ce que vous faites. Ou bien vous ne pensez rien. Comme si la quotidienneté vivante des êtres les plus proches, nous ne pouvions jamais en avoir la représentation. C'est pourtant là leur vie. C'est dans cet espace-temps qu'ils pensent et agissent. C'est sans doute cela que Deligny, dans ce remarquable livre qui s'intitule *Le croire et le craindre* (1), appelle « le vivace »... et dont il dit qu'« il y a comme ça du vivace de quelqu'un qui est toujours resté dehors ». Propos sentencieux que l'on peut aussi bien appliquer à « l'inconnaissable » des adultes côtoyés qu'à « l'insaisissable » des enfants se retrouvant près de nous. Je pose pour hypothèse que vous

vous souvenez d'un autre livre de Deligny : *Les vagabonds efficaces* (2). Je crois que l'auteur exerçait alors dans un centre d'observation pour jeunes délinquants de Lille. Il pestait contre des tas de choses, mais surtout contre les « naufrageurs patentés » de l'enfance en péril dont il fustigeait l'action moralisante, conformiste et inadaptée face à ces enfants dits « difficiles ». Comme si toute enfance n'était pas « difficile ». Ces gens-là n'avaient pas compris — et n'ont certainement toujours pas saisi — ce « vivace » qui reste « au-dehors ». Ils n'ont pas pesé l'importance de cette petite phrase de mercure, trouvée dans *Le croire et le craindre* : « Ce qui fait le débile, c'est bien ce qu'il se dit. » Il l'énonce à propos d'Yves, celui-là même qui fait sept ou huit pattes aux chèvres dans *Balivernes pour un pote* (3), et à qui ces messieurs conformistes et spécialistes auraient sûre-

ment dit : « Mais une chèvre, ça a quatre pattes, quatre ! » Alors qu'il ne s'agit ni de nombre, ni de nom, ni de chèvres, ni de pattes, mais d'« un tracer », voilà tout.

Ces gens-là n'ont également pas compris « le pote ». Ils n'en ont aucune idée et ne désirent d'ailleurs pas en avoir. Mais ces deux derniers ouvrages ayant été écrits dans le même temps, le plus mince illustrant — ça et là — le plus gros, et vice-versa, il m'apparaît qu'il faut lire les deux pour tenter d'imaginer ce que j'évoquais au début : l'action quotidienne d'un homme. Ici, cet homme est un psychothérapeute « en marge », s'occupant d'enfants autistes, comme Janmari. Le premier qu'il a dû rencontrer s'appelait Diamant. C'était dans un asile, il y a longtemps. Depuis, il continue. Par des voies « parallèles », se plaçant délibérément à côté des institutions, des écoles psychiatriques... à côté de tout. C'est-à-dire contre. Il travaille en observant, en notant. A propos des gardiens de l'asile gardant quoi ? : « leur place », il relève la nuance existant entre « trouver de la place » et « trouver une place ». Ce qui fait justement toute la différence entre une tentative et une institution. Or, les enfants autistes ont besoin de trouver DE la place et pas UNE place. Cette place, justement, où on voudrait les mettre pour qu'enfin ils parlent, quoi, eh bien, ils l'esquivent. De la même manière que Deligny a esquivé les places « offertes » (traduisez : « imposées ») et s'est fixé là où il a découvert de la place. Il occupe toujours aujourd'hui cette « maison près de la fontaine » avec quelques-uns intéressés à sa tentative et des enfants autistes, dont Janmari.

J'ignore si Deligny possède « une pratique »... Ce que je sais c'est que, prenant les enfants tels qu'ils sont et non tels qu'on voudrait qu'ils fussent, il établit, en les reportant sur des feuilles, leurs allées et venues, leurs trajets, leurs lignes d'erre et de fuite. Car, « ces

traces préudent aux sons articulés », déclare-t-il en ajoutant : « La vacance de langage permet d'évoquer qu'il y aurait de l'individu non sujet »... Alors, de deux choses l'une : ou ON s'acharne à méconnaître la rupture, ou bien ON s'évertue « à passer ailleurs », afin de permettre à l'individu d'exister, « ne serait-ce que d'une manière intermittente et fugace »... On devine tout de suite le choix fait par Deligny. Il ne s'en cache pas et ne le pourrait, même s'il en avait l'intention. D'ailleurs, la parole, il s'en méfie : « La prendre, c'est être pris par elle ! » Ou alors, et on le verra bien en lisant *Le croire et le craindre*, il faut la prendre à contre-pied, en démonter les éléments, la forcer dans ses caches, là où le signe déborde de l'être et, tout en le camouflant, le trahit.

Ce que l'on voudrait savoir, ces livres lus et relus, c'est, enfin, ce qu'il pense de lui, des enfants qui l'entourent, de son action sur eux... Deligny estime qu'il est débusqué et qu'« il ne faut pas rester piégé à ce qu'on me destine à être »... A propos des enfants, il déclare : « La meilleure manière de les aider... c'est peut-être justement de ne pas envisager de les guérir. » De sa démarche « non conforme » il ne parle pas explicitement car *Le croire et le craindre* est un livre désireux de percer le « mirage » qui l'entoure... Et de l'inquiétude qu'il ressentirait par moments ? Et des regains d'espérance qu'il pourrait avoir à d'autres, nous dit-il quelque chose ? Dans *Balivernes pour un pote*, il dit ceci : « La trouille et l'espoir, c'est la même chose. »

Pierre Ferran

(1) Fernand Deligny, *Le croire et le craindre* (Stock, 1978, 272 p., 42 F). Nous avons annoncé cet ouvrage en « sélection hebdomadaire » dans notre numéro du 15 juin 1978.

(2) *Les vagabonds efficaces* (Maspero). Voir notre compte rendu publié dans le numéro du 4 juin 1970, p. 25-26.

(3) *Balivernes pour un pote* (Seghers, coll. « Textes fous », dirigée par Félix Guattari et Nicole Muchnok, 1978, 64 p., 18 F).



vivre et e

JUSQU'A la hauteur de Lens, pour qui « monte » dans le Nord, le paysage n'a rien d'inférieur, de part et d'autre de l'autoroute A1. C'est la campagne large des collines de l'Artois, à peine moins ondulée que la Bretagne ou l'Anjou. Le ciel ne s'habille pas souvent de bleu, mais ses cohortes de nuages ont inspiré des générations de peintres. La température reste modérée, en moyenne un degré de moins qu'à Paris ; la pluie n'est pas plus fréquente, plutôt moins, que dans les régions à flanc de montagne.

Le panorama du bassin houiller, comme l'économie locale, est en pleine mutation. Des hautes cheminées, beaucoup ont refroidi à jamais. Quelques-unes seront conservées sans doute, au nom de l'archéologie industrielle. *Germinal* recule dans un passé cruel. Tous les terrils ne sont pas condamnés par la reconquête lente de l'environnement. Certains se laissent recouvrir de végétation. D'autres, qu'on allait raser, voient surgir autour d'eux des comités de défense. La



Enseigner dans le Nord

population entend conserver les témoignages familiers d'une histoire récente.

Que dire du Boulonnais et du Ternois, de l'Avesnois et de la Thiérache ? Aux extrémités du Nord-Pas-de-Calais, ces secteurs touristiques n'ont pas grand-chose à envier, sauf en matière d'équipements, à bien d'autres contrées françaises.

Le Nord n'est assurément pas cette Sibérie qu'évoquait un ministre de l'Éducation nationale, vers 1965, à propos de la « déportation » des enseignants vers l'académie la plus septentrionale. Personne n'y peut rien. Les normes d'effectifs étant ce qu'elles sont, si l'on veut caser les nouveaux titulaires, il est fatal que beaucoup d'entre eux se retrouvent au nord de la capitale, là où la proportion des certifiés par rapport au nombre de postes reste encore inférieure à celle des pays du midi ou proches de la Loire. C'est d'ailleurs une chance, vue sous cet angle, pour les jeunes professeurs.

Une récente enquête de la section du SNES en témoigne : 70 % des agrégés ou certifiés en stage au Centre pédagogique régional viennent d'académies autres que Lille et Amiens. Les particularismes régionaux expliquent cette situation. Pendant longtemps, le taux de scolarisation du Nord et surtout du Pas-de-Calais a été très nettement inférieur à la moyenne nationale, en raison de la facilité pour les jeunes d'obtenir un emploi. La même cause agissait au détriment de la fonction publique, si bien que cette région, sous-administrée, devait surtout compter sur l'apport de départements moins industrialisés, dont les migrants comblaient, bon an mal an, les postes disponibles.

Il en est résulté une grande instabilité dans le personnel enseignant. D'une rentrée à l'autre, un chef d'établissement déplorait, ces dernières années encore, le renouvellement du tiers du corps professoral, avec tous les inconvénients pédagogiques d'un tel va-et-vient.

La proportion importante des maîtres auxiliaires n'y était pas étrangère, mais beaucoup d'agrégés et de certifiés ne restaient pas dans l'académie de Lille au-delà des trois années obligatoires. Ils s'empressaient de retourner dans leur pays d'origine ou de gagner une région jugée plus agréable.

Aujourd'hui, les délais d'attente, avant la mutation, se prolongent de plus en plus. A la veille de la dernière rentrée, le recteur lillois, Henri Touchard, se félicitait d'enregistrer « un flux migratoire positif » : pour les lycées et collèges, 1 049 arrivées de titulaires contre 504 départs, et, pour les LEP, 240 entrées face à 56 départs. L'académie a donc accueilli 1 254 certifiés de plus que l'année précédente. La qualité de l'encadrement progresse ; un handicap traditionnel est en voie de disparition.

Les lycées et collèges du Nord-Pas-de-Calais possèdent actuellement 96 % de titulaires. Ils en sont presque à la moyenne nationale. Ce débouché naturel des admis aux concours de recrutement se tarit. Il n'en est pas de même, pour l'instant, dans les lycées d'enseignement professionnel, où la proportion de titulaires ne dépasse pas 68 %. Encore a-t-elle connu un essor spectaculaire, puisqu'elle n'était que de 63 % en 1977... et de 44 % en 1968. C'est dans le second degré court que sont employés, pour l'essentiel, les quelque 2 500 maîtres auxiliaires de l'académie (il convient d'y ajouter les 370 « en surnombre »).

Si la région du Nord se plaît à voir augmenter l'effectif des professeurs titulaires, le bonheur des uns ne garantit pas celui des autres. Le sort des M.A. devient de plus en plus précaire et, chez les certifiés, la grande majorité reçoit sans plaisir une nomination dans l'académie de Lille. A telle enseigne que c'est là une source de tension à l'intérieur des syndicats. *L'Université syndicaliste*, organe du SNES, a publié en 1977-1978 quantité de lettres sur le sujet. Aux

congrès nationaux du SNI-PEGC, les accrochages se répètent entre la section d'Aix-Marseille et celle de Lille.

L'une évoque la solidarité nationale et l'intérêt d'une nombreuse population jeune, émergeant lentement de la sous-scolarisation, des retards massifs dans les classes d'âges. L'autre défend le droit de « vivre et travailler au pays ». L'application de la vieille loi Roustan demande une patience qui s'accroît avec les années. Dans *L'U.S.* du 5 septembre 1978, Bernard Fauveau signale un « recul de 10 à 20 % dans toutes les disciplines, du pourcentage de mutations satisfaites ou plutôt... prononcées ». Si l'on songe que la moyenne d'âge du corps enseignant est de trente-cinq ans, on ne voit pas quelle amélioration peut survenir avant longtemps.

La réputation désastreuse du Nord, pourtant, apparaît largement surfaite. Le temps n'est pas si ancien où l'on lisait avec stupéfaction, dans un manuel de géographie, que les Lillois marchaient tête baissée pour protéger leurs yeux des poussières du charbon. Beaucoup de Français qui connaissent bien les Pays-Bas n'auraient jamais pensé à faire une halte en-deçà de la frontière belge, car ils s'imaginent très injustement que rien ne mérite d'être vu chez nous.

Mais il est bien vrai que les nominations sur des postes très éloignés de la région d'origine soulèvent de difficiles problèmes humains. *Le Monde* y a fait allusion,

au retour des vacances, en narrant les aventures des « professeurs chahutés par leur administration ». Celle-ci, nous voulons bien le croire, s'efforce de réduire les cas douloureux. « *Mais si l'épouse d'un professeur de Saint-Brieuc est affectée à Saint-Omer, il m'est impossible, dit le recteur Touchard, de provoquer une vacance pour réunir le couple.* »

Une jeune certifiée confiait au *Monde* son désarroi d'être nommée dans le Nord, alors qu'elle avait sa mère malade à Poitiers. Un professeur de LEP se souvient de cette condisciple de l'ENNA, lyonnaise, qui fit une dépression nerveuse, loin de son fiancé, durant le stage pratique dans le bassin minier.

Chacun réagit en fonction de son tempérament, et aussi du milieu dans lequel il se trouve soudain plongé. Il doit faire face simultanément à des situations nouvelles et souvent ardues : une solitude plus ou moins aiguë, un démarrage professionnel assez angoissant, devant un public scolaire qui peut être particulièrement rétif.

Mais il en est qui s'adaptent très bien, comme cette petite brune rieuse qui n'a pas perdu son accent de Béziers, depuis dix ans qu'elle enseigne les lettres aux élèves d'un CET proche de Boulogne. Elle a épousé un brave professeur technique de cet établissement ; ils ont deux enfants. Telle autre ne voudrait surtout pas quitter sa patrie d'adoption : une commune

ouvrière où elle est devenue la spécialiste de l'histoire locale. Probablement restera-t-elle ici après la retraite, comme l'ont fait d'autres fonctionnaires, arrivés du sud de la Loire.

Il est peu d'« immigrés » pour ne point vanter la sympathie, la fidélité des gens du Nord. « *Ils nous ouvrent les bras, disait l'un d'eux, et ils les referment.* » Cette hospitalité devrait rassurer les professeurs que Paris nous envoie. Les possibilités de tourisme, bien que peu connues, sont réelles et nombreuses dans le Nord-Pas-de-Calais et dans les pays du Benelux voisin. Certaines zones urbaines, gâchées par la révolution industrielle, montrent un visage ingrat et souffrent d'une pauvreté indéniable sur le plan de la culture. Mais l'on ne considère plus ces tares, heureusement, comme irréversibles. Les centres de Lille, d'Arras, de Valenciennes, ne sont pas au bout du monde. Les villes moyennes, souvent charmantes, ne manquent pas d'attraits. Une volonté d'animation artistique se manifeste à travers la région, au moyen de l'Orchestre philharmonique de Lille et du Festival d'automne. Le Nord-Pas-de-Calais n'a jamais été aussi démuni qu'on a voulu le faire croire. Il l'est moins à chaque saison.

Reste la souffrance née du déracinement et de l'éloignement familial. Les municipalités, les chefs d'établissement, les sections syndicales, les associations de parents d'élèves peuvent jouer un rôle efficace dans l'insertion sociale des enseignants. Une réunion, une invitation facilitent souvent les choses. Dans l'agglomération lilloise, un comité « Nord Accueil » entend rompre l'isolement des arrivants. Il serait bon qu'il essaime dans toute la région. Grâce à des initiatives de ce genre, le Nord saura se faire aimer et garder peut-être ceux qui sont obligés de venir vers lui.

André Caudron

**Réservez dès maintenant
votre soirée du mardi 5 décembre**

A 19 heures, dans les salons de l'hôtel Lutetia,
47, boulevard Raspail, Paris 6^e,
aura lieu le **prochain dîner-débat**
organisé par l'association « L'éducation »
sur le thème

Observation et évaluation continues de l'enfant

points d'interrogation

ON LES APPELA les « non-conceptuels », après beaucoup d'autres noms d'oiseaux moins nobles ; cette dénomination fleurait bon le snobisme délicieux et raffiné et pesait son poids de technocratie. Depuis longtemps, et en un langage à moins forte prétention scientifique, ce sont les « pas doués », ceux qui ne « réussissent » pas à l'école. Ils sont, pour cette raison, réputés capables de rien, « bons à rien », comme on dit. Leur sort préoccupe les bonnes âmes et les autres. Chacun veut les engager sous sa bannière, mais personne, au fond, ne sait de quoi il retourne.

Il y a des petits et des grands, des bruns et des blonds, des nez camus et des nez droits, des jambes épaisses et des jambes fines. C'est la nature dit-on, le pouvoir de la génétique et la transmission d'un héritage sur lequel, pour l'instant, nous ne savons pas agir. Pourquoi n'y aurait-il pas de telles différences dans le domaine de l'intelligence ? Il est clair qu'elles existent et sont de même source. Si l'école doit former l'intelligence, comment fera-t-elle pour assurer l'égalité des chances ou la démocratisation qualitative de l'enseignement ?

Les intelligences sont diverses, vouloir les amener aux mêmes performances est simplement une absurdité, une habileté de camelot qui veut sauver son âme ou accroître le nombre de ses fidèles. Mais sur l'autre bord veillent d'autres intégristes : tout est affaire d'hérédité, l'inné biologique est seul décisif, laissons faire la nature et renforçons même son action. Il y a des doués et des non-doués, c'est sans doute injuste, mais c'est ainsi. L'enseignement doit être explicitement sélectif. Il faut dégrader les élites, les meilleurs, etc.

Chacun aperçoit bien qui a intérêt à tenir un tel discours : que les mêmes soient remplacés par les fils des mêmes... Le contexte économique, les conditions de vie, le milieu socio-culturel, tout ça ne serait que billevesées, racontars de gauchistes écervelés. Les épreuves sont même favorables à l'épanouissement des véritables talents : Pasteur était génial *parce* qu'il travaillait dans un grenier. Les statistiques sont accablantes et incontestables ? Mais vous savez bien, mon bon monsieur, que la vérité n'est jamais dans les statistiques (à qui d'ailleurs, c'est connu, on fait dire ce qu'on veut).

Devant une telle morgue, satisfaite et ignorante, la tentation était grande d'en rajouter à l'inverse. Et c'est vrai que, pour un certain type de discours pédagogique, tout le monde fut posé comme capable de tout. L'égalité était allègrement confondue avec l'identité ; quiconque aurait prétendu que tel élève avait l'intelligence plus rapide que tel autre se serait immédiatement vu taxé du conservatisme le plus rétrograde. La mode était à l'effacement des différences mais, comme d'habitude, c'étaient des nantis qui en décidaient ainsi.

Que les performances scolaires varient selon les individus, tel est le fait quotidien et seul décisif. En termes concrets et d'action pratique, est-il si important de savoir quelle en est la raison essentielle, hérédité ou milieu ? Et même si l'on parvient à connaître cette raison, comment agir sur elle pour transformer les choses ? En ce domaine en effet, à quoi bon atteindre une connaissance qui n'aboutirait pas à une action ? A en rester au pur savoir, on se donne seulement bonne conscience, comme nous avons eu tendance à le faire au cours de ces dernières années, où toutes nos tentatives ont, en fin de compte, continué à favoriser les favorisés.

Et puis, la réussite scolaire représente-t-elle la condition d'une réussite « existentielle » ? Sans parler de l'ancien cancre aujourd'hui parfaitement épanoui dans sa vie d'adulte, on peut penser que l'école ne fait que légitimer les trajectoires sociales et individuelles qui, de toute façon, s'opéreraient, compte tenu de la stratification de notre société. Il faudra s'habituer à admettre que, à notre niveau de développement, l'institution scolaire n'est plus en mesure d'exercer une influence de transformation sur les mœurs et les destinées.

Alors, doués ou non doués ? Ce n'est ni une insulte ni un oriflamme. Sans doute même pas un problème mais bel et bien une option à prendre sur la société et sur le bonheur des hommes. L'école, là aussi, se trouve à un carrefour. Du choix collectif qui sera fait dépendent et les actions immédiates à entreprendre et l'avenir que l'on veut construire. En dernier ressort, comme d'habitude, sont en jeu les rapports de la science, de la politique et de la morale.

Strapontinus

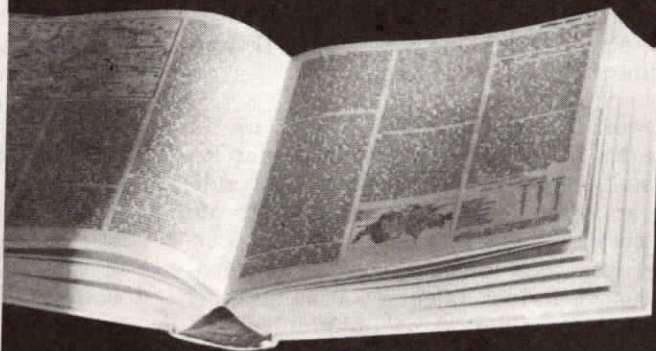
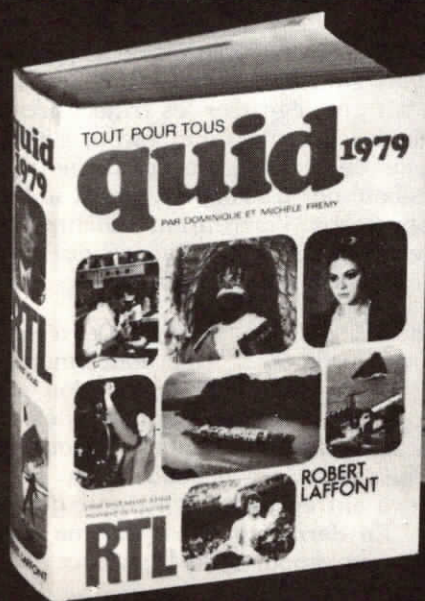
quid 79

**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1 664 pages - 100,00 F



l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

deux guides

La vie pratique. C'est celle de tous les jours, tissu inextricable de détails qui nous échappent mais auxquels nul ne peut se soustraire. C'est, pour chacun d'entre nous, se trouver en butte avec les innombrables textes, décrets, circulaires, etc., qui, par nécessité, ordonnent la vie de toute collectivité. Certes, nul n'est censé ignorer la loi, mais personne ne peut la connaître toute. Le **Guide de la vie pratique** (Larousse, 1 424 p., 140 F) dont la direction a été confiée à Denis Perier Daville, journaliste et docteur en droit, ne prétend pas nous donner des informations exhaustives sur tous les sujets, mais il s'efforce de nous aider à dénouer le lacis pour qu'au bout du compte chacun se trouve plus libre. Ainsi est traité tout ce qui se rattache à la personne (mariage, naissance, nationalité, divorce) mais aussi la santé, le logement, la Sécurité sociale, les loisirs, etc. Une longue partie de l'ouvrage, rigoureuse, concerne l'enseignement. Un livre utile, presque indispensable.

Tout sur les documentalistes. La documentation prend, dans une éducation ouverte et souple, une importance essentielle. L'accès aux diverses ressources disponibles, la capacité à trouver et à utiliser soi-même les instruments de formation dont on a besoin, constituent désormais des atouts indispensables. C'est pourquoi la fonction de documentaliste acquiert une dimension

nouvelle. Aussi est-il fondamental de la cerner de près. Tel est l'objet du **Memento à l'usage des responsables des centres de documentation et d'information (CDI) des établissements d'enseignement de second degré** (CNDP, collection des guides pratiques, 236 p.). Le documentaliste et le cadre institutionnel de son action, les moyens financiers, matériels et techniques dont il dispose, les moyens techniques de reprographie et audiovisuels, telles sont les grandes rubriques ici parcourues. C'est une remarquable somme d'informations et un outil de travail quotidien de la plus grande utilité.

un atlas

Le monde d'aujourd'hui à portée de la main. Cent soixante-neuf pays de plus de 100 000 habitants n'auront plus de secrets économiques et politiques grâce à l'édition 1978 d'**Atlaséco** (266 p., 28 F dans les kiosques jusqu'au 15 décembre prochain; ensuite 9, rue d'Aboukir, 75002 Paris) qui fait désormais partie des publications annuelles du **Nouvel Observateur**. Aux tableaux concernant la démographie, l'agriculture, l'industrie minière, l'économie et le commerce extérieur, s'ajoute cette année un tableau précisant les institutions politiques. Pratique, concis, bien conçu, c'est un précieux outil qui permet d'être à jour sur les données d'un monde que les médias, et la télévision en premier lieu, mettent à notre menu

quotidien, quels qu'en soient le lieu et la distance. Taux d'inflation, déficits ou excédents des balances commerciales, PNB globaux ou par habitant, mais aussi productions, nature des régimes politiques, complètent les renseignements classiques de population, de superficie, etc., en comparaison avec ceux de la France.

un agenda

Son premier anniversaire. Nous avons signalé au début de cette année qu'une association féminine avait réalisé un agenda sortant de l'ordinaire car on y trouvait, au fil des pages, des tas de renseignements et d'adresses pratiques. Voici, encore plus étoffé en rubriques, l'**Agenda des femmes 79** (18 F, avec couverture plastifiée - Editions La Grifonne, BP 339, 75525 Paris Cedex 11, où vous pouvez passer commande directement si votre librairie ne l'a pas). Il est l'œuvre de Herva Bouvier, Claudine Dannequin, Françoise Kerleroux, Françoise Guyot et Françoise Lenoir. Si la conception demeure la même, avec photos, dessins et courts textes accompagnant chacune des semaines de l'année, la partie réservée à écrire se trouve augmentée, et des rubriques nouvelles ont été regroupées à part. Ce qui fait que c'est un livre, un agenda et même un répertoire. Mais, remarque importante, le format (16x12) permet quand même de glisser cet agenda dans un sac.

on prépare

■ **L'ECHANGE FRANCO-QUEBECOIS** d'enseignants du second degré en 1979-1980 (circulaire du 8 septembre 1978 - B.O. n° 35).

■ **LA FORMATION CONTINUEE** des psychologues scolaires, par des stages de deux semaines, qui auront lieu au cours de l'année scolaire 1978-1979 (circulaire du 20 septembre 1978 - B.O. n° 35).

■ **LES CHANGEMENTS D'ACADEMIE** des PEGC titulaires par voie de permutation en vue de la rentrée de 1979 (circulaire du 22 septembre 1978 - B.O. n° 35).

on annonce

■ **L'OUVERTURE**, le 22 avril 1979, d'une session des deux concours de recrutement pour la délivrance du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller d'orientation — CAFCO (arrêté du 14 septembre 1978 - B.O. n° 35).

■ **L'OUVERTURE** de concours de recrutement de professeurs techniques chefs de travaux, dans quatre spécialités, pour les collèges d'enseignement technique — session de 1979 (arrêté du 8 septembre 1978 - B.O. n° 35).

■ **L'OUVERTURE** d'un concours de recrutement d'inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, session de 1979, vraisemblablement le 23 janvier 1979 (circulaire du 18 septembre 1978 - B.O. n° 35).

on organise

■ **L'ENSEIGNEMENT** de leur langue nationale pour les élèves turcs scolarisés dans l'enseignement élémentaire (circulaire du 22 septembre 1978 - B.O. n° 36).

■ **LES MISSIONS ET MODALITES D'ACTION** de l'inspection générale de l'administration de l'Education nationale pour l'année scolaire 1978-1979 (instruction du 21 septembre 1978 - B.O. n° 36).

■ **LES OPERATIONS** de permutation des

instituteurs titulaires et stagiaires en 1979 (circulaire du 2 octobre 1978 - B.O. n° 36).

■ **LA FORMATION COMPLEMENTAIRE** des PEGC par des stages (circulaire du 2 octobre 1978 - B.O. n° 36).

on institue

■ **UNE « CARTE D'ETUDIANT EN APPRENTISSAGE »** pour permettre aux jeunes d'apporter la preuve de leur qualité de jeunes en formation (circulaire du 13 juillet 1978 - B.O. n° 33).

■ **UN BREVET PROFESSIONNEL DE LIBRAIRE** (arrêté du 1^{er} septembre 1978 - B.O. n° 36).

on modifie

■ **LE CLASSEMENT** des lycées d'enseignement professionnel (LEP) pourvus d'un emploi de chef d'établissement (arrêté du 21 août 1978 - B.O. n° 35).

■ **LE REGIME** de la redevance radiotélévision des récepteurs utilisés dans les établissements publics d'enseignement supérieur (circulaire du 22 septembre 1978 - B.O. n° 35).

on précise

■ **LES MODALITES D'APPLICATION** du décret du 20 mars 1978 fixant les règles de prise en charge des frais de voyage de congés bonifiés, entre les départements d'outre-mer et la France, accordés aux magistrats et fonctionnaires civils de l'Etat (circulaire du 16 août 1978 - B.O. n° 35).

on signale aussi

■ **L'OUVERTURE**, le 7 mars 1979, d'un concours pour le recrutement de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'éducation pour la session de 1979 (arrêté du 11 août 1978 - B.O. n° 34).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

service des PEGC

Les PEGC qui enseignent dans les collèges à côté des professeurs certifiés (ce qui est mon cas) s'étonnent que leur temps de travail compte trois heures et parfois cinq heures de cours de plus par semaine, ce qui les empêche de se consacrer suffisamment à leur formation professionnelle continuée. Est-il envisagé de réviser le statut des PEGC en ce qui concerne les maxima de service et d'organiser leur formation continuée ?

La durée de service hebdomadaire de chaque enseignant dépend de son statut particulier d'une part, et, d'autre part de dispositions statutaires générales. Les obligations de service des PEGC ont été fixées à vingt et une heures par semaine, auxquelles peuvent s'ajouter dans l'intérêt du service deux heures supplémentaires (article 14 du décret du 30 mai 1969 portant statut des PEGC). S'il y avait une révision éventuelle des horaires de service des PEGC, elle ne pourrait que s'intégrer dans une mesure d'ensemble concernant les personnels enseignants, mesure élaborée avec la participation des organisations syndicales. La formation continuée des PEGC n'est pas envisagée actuellement

pour l'ensemble de cette catégorie ; seuls les PEGC nommés en application des décrets du 31 octobre 1975 auront la possibilité de bénéficier d'une formation complémentaire au cours de la prochaine année scolaire.

du privé au public

Quelles sont les règles actuelles pour le passage des élèves de l'enseignement privé dans l'enseignement public ? Il y a eu un texte en 1977 ; comment est-il appliqué ?

C'est en effet un décret du 18 mai 1977 qui fixe les modalités de passage dans l'enseignement public des élèves de l'enseignement privé (établissements sous contrat). Ces mesures s'appliqueront progressivement, au fur et à mesure que la réforme du système éducatif sera étendue à l'ensemble des classes du second degré. A la rentrée scolaire de 1978, les dispositions du décret du 18 mai 1977 ne sont applicables que pour l'admission en sixième. L'admission d'un élève provenant du CM2 d'une école privée sous contrat en classe de sixième d'un établissement public d'enseignement est subordonnée à l'homologation de la décision d'admission en sixième prise au niveau de l'établissement d'enseignement privé fréquenté. Les dispositions antérieures restent valables pour l'admission dans les classes de cinquième, quatrième et troisième à la rentrée de 1978 : c'est le régime de l'examen d'entrée.

Ma fille est élève d'une école privée sous contrat ; j'envisage de la faire passer, l'an prochain, dans un établissement d'enseignement public. Est-ce possible ? Elle est actuellement en classe de troisième.

Les élèves de troisième de l'enseignement privé sous contrat peuvent, dans le cadre de la procédure d'attri-

bution du BEPC, au vu des seuls résultats scolaires, être admis sans examen en classe de seconde d'un lycée public sous deux conditions : la première, c'est que ces élèves aient fait l'objet d'une orientation vers le lycée ; la deuxième, que cette orientation ainsi que le type d'enseignement proposé par l'établissement fréquenté aient été confirmés par une commission spéciale (art. 1^{er} du décret du 2 août 1977). En l'absence de confirmation, ou si l'entrée est demandée pour une classe correspondant à un autre type d'enseignement, l'admission reste subordonnée au succès à un examen d'entrée. Le passage dans l'enseignement public, à tous les niveaux, des élèves des écoles et établissements d'enseignement privé hors contrat est subordonné à la réussite à un examen d'entrée.

œuvres sociales

Que sont les œuvres sociales du ministère de l'Education ? Qui peut en bénéficier ?

C'est au cours des vingt dernières années que s'est posé le problème de la création d'un service social de l'Education nationale, indépendamment du grand service mutualiste que constitue la MGEN.

En 1970, un comité interministériel consultatif des services sociaux des administrations de l'Etat a été créé auprès du ministre chargé de la Fonction publique pour coordonner les activités. Depuis 1963, l'Education nationale comprend un Comité central des œuvres sociales, des comités académiques, des comités départementaux composés, par tiers, de représentants de l'administration, de représentants des fédérations de fonctionnaires de l'Education et de représentants de la MGEN.

Les bénéficiaires des œuvres sociales sont les fonctionnaires titulaires et stagiaires, les auxiliaires et, dans certains cas, les retraités.

Les interventions des comités des œuvres sociales sont variées : res-

tauration du personnel, aide aux mères, allocation spéciale pour enfants atteints de maladies chroniques, allocation d'adoption, colonies de vacances, prêts à court terme, prêts aux jeunes ménages, aide au logement et à la construction.

Alliance française

J'ai entendu parler d'examens organisés par l'Alliance française. Qu'est-ce que l'Alliance française ? Quels sont ces examens ?

L'Alliance française, institution quasi centenaire dont la vocation essentielle est l'enseignement du français aux étrangers, a créé une série d'examens correspondant chacun à un degré précis de connaissance de la langue. Sauf le **brevet d'aptitude à l'enseignement du français hors de France** qui requiert une préparation spéciale, notamment sur le plan pédagogique, les examens se passent partout dans le monde, dans des centres spécialisés à cet effet, sous le contrôle d'autorités universitaires, françaises ou étrangères. Les épreuves écrites sont élaborées à Paris, par le conseil pédagogique de l'Alliance française présidé par un professeur en Sorbonne et chargé d'en vérifier la pertinence et le niveau ; les copies des candidats sont corrigées à Paris, mais les épreuves orales ont lieu dans chaque centre d'examen. Les résultats sont proclamés par le conseil pédagogique et les diplômes, revêtus du visa du ministre de l'Education, sont envoyés de Paris à chaque candidat reçu. Les 1 300 Alliances françaises sont réparties dans le monde entier. Elles peuvent préparer aux diplômes suivants : diplôme de langue française, diplôme supérieur d'études françaises modernes, diplôme des hautes études françaises, certificat d'études commerciales en langue française. L'Ecole internationale de l'Alliance française de Paris prépare, elle aussi, à de nombreux diplômes de niveau élevé.

René Guy

de l'école à la société

J.-A. Rondal

Langage et éducation

Pierre Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines » dirigée par Marc Richelle, 280 p., 50 F

Vaste problème que celui envisagé ici. La littérature qui lui est consacrée surabonde, et pourtant, c'est vrai, nous ignorons, en ce domaine, plus que nous ne connaissons. C'est pourquoi ce nouveau livre sera d'une grande utilité, notamment par sa volonté panoramique, ou, si l'on préfère, par le choix qu'a fait l'auteur d'aborder le problème sous l'angle de sa plus grande généralité (qui n'exclut nullement la précision).

Le développement du langage et de la communication est d'abord traité : communication pré-linguistique, développement linguistique, environnement linguistique familial, communication linguistique entre enfants. Rondal examine ensuite une question à la fois traditionnelle et délicate : langage, classe sociale et éducation. Il y discute essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, les thèses de Bernstein.

L'enseignement de la langue maternelle (en Belgique francophone et au Québec) constitue la troisième dimension de l'ouvrage, qui se clôt par une analyse du contexte langagier de l'éducation (notamment les interactions verbales en classe). Rien de fondamentalement neuf au total, mais tel n'était manifestement pas le but de l'auteur. Il a voulu sans doute nous fournir un bon manuel et il y est parvenu.

Marc Fouquet, Jacques Clavel

L'éducateur et ses responsabilités

ESF, 96 p., 33 F

L'éducateur spécialisé ne peut comprendre son métier qu'en le replaçant dans le contexte plus global de l'action sociale. Il est original et intéressant que deux juristes, qui

disent bien ne pas appartenir au monde éducatif, s'attaquent au difficile problème des responsabilités de l'éducateur. Celui-ci, travailleur social spécifique, exerce des fonctions qui mettent en jeu de multiples processus économiques, politiques, sociaux.

Responsabilité éducative et responsabilités juridiques, les risques, les relations avec les tribunaux, les problèmes de sécurité, les responsabilités administratives et pénales, la morale professionnelle (notamment à propos du secret), la question des assurances, tels sont quelques points essentiels. Comme on voit, les auteurs visent à traiter de réalités concrètes, auxquelles chacun peut se trouver quotidiennement confronté.

Des exemples sont abondamment fournis, sortes d'études de cas qui illustrent le propos. Cet ouvrage constitue ainsi une mine de renseignements très précis, de tous ordres juridiques, et l'on aperçoit vite que les auteurs ont souhaité essentiellement faire œuvre utile pour le plus grand nombre. Il y a fort à parier que ce livre connaîtra un grand succès, qu'il mérite, car il répond à un besoin.

Patrick Boumard

Un conseil de classe très ordinaire

Stock, coll. « Témoigner/Stock 2 », 264 p., 35 F

L'auteur, professeur dans un lycée dont on comprendra qu'il taise le nom, reproduit tout d'abord l'enregistrement d'une séance de conseil de classe. A partir de ce document clandestin, il va tenter de faire apparaître les thèmes idéologiques et fantasmagiques qui donnent son sens à ce conseil de classe, puis de mesurer l'écart entre le discours et la réalité, « donc l'enjeu institutionnel qu'il contribue à masquer/signaler ». Il repère de la sorte un certain nombre de **lois inconscientes**, qu'il dégage au cours de son analyse. Le rôle étouffant du proviseur de ce lycée est, notam-

ment, très fortement souligné. Cet administrateur, sous une apparente assemblée démocratique, exerce sa loi sans que ni les professeurs, ni les délégués des parents et des élèves puissent s'opposer à ses décisions.

Patrick Boumard, face à la spécificité de cette expérience, s'interroge sur la possibilité d'une quelconque généralisation. En dépit d'un certain manichéisme, son analyse ne manque pas d'intérêt et démontre, s'il en était besoin, que la démocratie à l'école suppose que se trouvent élucidées les modalités effectives de fonctionnement des pouvoirs.

Théodosius Dobzhansky

Le droit à l'intelligence ; génétique et égalité

Traduit de l'américain
par Marc Reisinger

Editions Complexe (distribution PUF), 112 p., 36 F

Les affrontements ont repris depuis peu, avec une extrême violence, au sujet des rapports entre l'hérédité et le milieu. Et l'on comprend que les passions se déchainent, en songeant que notre siècle a connu les tragédies de la pseudo-science aryenne et celles du charlatanisme de Mitchourine et Lyssenko. Des questions d'une importance décisive sont ici en jeu : le racisme, l'oppression, mais aussi les fabulations (même si, comme on dit, elles partent d'un bon sentiment) sont en cause dans cette affaire.

Entre les deux intégrismes opposés, l'un voulant annuler les influences génétiques, l'autre prétendant qu'elles sont seules à compter, il ne s'agit nullement de dire que la vérité est au milieu. Il s'agit, plus rigoureusement, de montrer quelles relations dialectiques s'instaurent au sein de cette double polarité.

Les gènes et le milieu, Q.I. et classes sociales, la diversité des individus et l'égalité des personnes constituent quelques-unes des articulations principales de cet ouvrage. Clair et bref, l'auteur s'efforce de faire le point sur la question en mon-

trant à chaque fois comment harmoniser les données scientifiques et le militantisme pour l'égalité. Un regret cependant : les dernières pages du livre, très spéculatives, ne sont pas dignes du reste.

Patrick Tissier

L'éducation en Chine populaire

Maspero, 234 p., bibliogr., 18 F

C'est selon un plan chronologique que Patrick Tissier présente cette histoire de l'éducation en Chine. La périodisation retenue est tout à fait classique : elle suit l'histoire du Parti communiste chinois et les grandes étapes de la vie de Mao Tsé-toung, ceci jusqu'en 1970. Ensuite, l'auteur décrit, assez complètement, l'institution scolaire contemporaine en Chine.

Cette étude comble un vide important dans l'histoire des politiques éducatives et, même si les récents développements de la vie politique chinoise rendent cette description quelque peu incomplète, elle constitue désormais un travail de référence.

Certaines questions toutefois ne sont pas abordées : il est surprenant de ne trouver aucun développement sur l'économie de l'éducation ni sur le problème linguistique. Cet ouvrage est par ailleurs uniquement fondé sur des sources statistiques officielles que l'auteur ne critique jamais ; en général, on aurait souhaité que l'enthousiasme cède plus souvent le pas à l'analyse scientifique et au doute méthodique.

François Mariet

La réduction des inégalités

Hatier, coll. « Profil actualité », 80 p., 7,20 F

Les inégalités sont, sans paradoxe, depuis toujours à l'ordre du jour. Il fallait, pour éclairer le problème en un petit nombre de pages, un certain courage. Que chacun de nous puisse prendre conscience de l'existence des inégalités multiples et surtout de leur fonctionnement sous-jacent, tel est le propos. Son importance dans notre vie quotidienne n'échappe concrètement à aucun d'entre nous.

à lire aussi

Le CRDP de Besançon (16, rue Renan, BP 1153, 25003 Besançon Cedex), pour fêter le centenaire de l'école du faubourg Montbéliard à Belfort, vient de publier une brochure intitulée **La vie quotidienne d'une école primaire au siècle dernier**. Etabli par J. Begeot et J.-M. Joly, ce document constitue, par sa richesse et sa diversité, une très intéressante rétrospective : certains événements, permettant de situer les faits historiques saillants, voisinent avec des échos de portée plus locale, des notes de service d'inspection et divers textes relatifs à l'enseignement pratiqué de 1830 et 1900.

Larousse lance une nouvelle collection, « Connaissance du sport », dirigée par Gaston Meyer, spécialiste bien connu et ancien rédacteur en chef de **L'équipe**. Chaque volume est consacré à un sport ; on y trouve un historique, l'étude des règles, l'organisation, les techniques et l'entraînement, les palmarès et les classements, les grandes compétitions et les champions. Quatre titres sont déjà publiés : **L'athlétisme**, de Gaston Meyer (256 p., 18 F) ; **Le football**, de Jean Cornu (256 p., 18 F) ; **Le rugby**, de Henri Garcia (224 p., 16 F) et **Le cyclisme**, de Serge Laget (192 p., 13 F).

Le n° 127 de la revue « **Education et Développement** » (11, rue de Clichy, 75009 Paris — le numéro : 10 F ; abonnement annuel : 75 F) est un numéro spécial, consacré à **L'initiation aux sciences économiques et sociales**. Comment refuser d'admettre que l'homme a toujours agi et continue d'agir prioritairement en fonction d'objectifs économiques et sociaux ? Dans cette perspective, on conviendra qu'une sensibilisation des enfants aux problèmes socio-économiques est une option éducative capitale, tant au niveau des individus que sur le plan de la société globale elle-même. On trouvera ici réponse à un grand nombre de questions que les enseignants se posent. Louis Porcher précise les objectifs d'une telle initiation, définit une méthodologie appropriée, qui s'inscrit dans la démarche spécifique de l'éveil, cependant que François Mariet présente un programme notionnel minimum et envisage la question très importante de la formation des maîtres. Des études et exemples d'activités — ceux d'Annick Percheron, de Jacqueline Mariet et de Claude Moreau — complètent cet ensemble, permettant d'élargir le champ de réflexion et de l'ouvrir sur la pratique.

P. F.

Le mérite de l'auteur est donc ici remarquable. Les inégalités économiques (revenus et patrimoines), la société de consommation, les inégalités scolaires et culturelles, les inégalités et le pouvoir, constituent les étapes essentielles de ce petit livre très didactique et panoramique. L'auteur nous conduit pas à pas, en un langage toujours parfaitement clair. Une bibliographie indicative complète notre information. Au total, une véritable performance.

Ouvrage collectif

La condition féminine

Editions sociales, 384 p., 55 F

Les problèmes de la vie des femmes, après des siècles de silence et de masques, sont depuis quelques années à l'ordre du jour. Les analyses, le militantisme, la politique politicienne, les recherches théoriques, ont fait sa place à ce nouvel objet, et, comme souvent en pareil cas, le pire côtoie le meilleur, les vérités premières voisinent avec les travaux les plus rigoureux. Mais abondance vaut mieux que pénurie.

Le livre qui nous est proposé ici entre dans la catégorie des contributions sérieuses près desquelles toute réflexion devrait prendre sa source. Les femmes actives en France en 1978, la force de travail féminine, l'influence des modèles sociaux chez les nourrissons, la presse féminine, telles sont parmi bien d'autres, toutes intéressantes, quelques-unes des questions abordées dans cet ouvrage publié sous la direction du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes).

Maurice Godelier, Madeleine Guilbert, Angela Davis, Marie-José Chombart de Lauwe, Irène Lézine, Bernard Muldworf pour n'en citer là encore que quelques-uns, ont apporté leur pierre à cet édifice. De multiples éclairages sont ainsi donnés, toujours rigoureux, documentés, méthodiques. Lisant cela, vous aiguisez votre réflexion et accroîtrez votre savoir.

Notes de lecture établies par
Pierre Ferran,
François Mariet, Louis Porcher

les matériels

5 - montage des diapositives

Comme nous avons déjà consacré trois articles de la chronique audiovisuelle aux problèmes de la reproduction des documents (22 et 29 septembre et 6 octobre 1977), nous nous consacrerons cette fois-ci aux découpages que l'on peut faire à partir des images obtenues et à leur montage dans des caches comportant des fenêtres ou des découpes spécialement étudiées. Pour fixer les idées, nous avons préféré prendre pour exemple une production dont nous rendrons prochainement compte sous tous ses aspects. Il s'agit d'un montage en fondu enchaîné réalisé par des étudiants en audiovisuel : intitulé **Nature à vendre**, il traite des phénomènes d'urbanisation massive de la montagne et des retombées écologiques entraînées par l'essor des grandes stations de sport d'hiver.

reproduction des documents

Le groupe de réalisation disposait d'un grand stock de matériaux hétéroclites. Diapositives de vallées alpines, de fleurs, de ruisseaux, brochures publicitaires destinées à vendre les vacances de neige, cartes diverses visualisant le tracé des pistes, reproduction de maquettes, ouvrages sur les premières stations, affiches du parc de la Vanoise, etc.

Il est bien rare que les documents à photographier soient des homothétiques du 24×36 (dont le rapport de la largeur sur la longueur vaut $2/3$) et l'on devra le plus souvent **masquer** les bords non désirables, soit à la prise de vue, soit à la projection. Nous conseillons le « masquage » à la projection sur la diapositive elle-même, à l'aide d'un carton totalement opaque. Les bords seront alors entièrement noirs et l'on ne verra sur l'écran que le document reproduit ; tandis qu'un masquage à la prise de vue, même au moyen d'un

papier très dense, laissera un entourage gris foncé autour de l'image, l'émulsion photographique ayant le plus grand mal à stopper la totalité des rayons lumineux qui la traversent, alors qu'un vulgaire carton y parvient.

découpage et fondu enchaîné

Le masquage ne saurait être qu'un simple remède à la disparité des formats, il peut permettre un véritable découpage du cadre 24×36 . Il est facile de faire apparaître une petite image en haut à gauche de l'écran par exemple, et une autre en bas à droite. La première pourra présenter une carte des pistes de ski tandis que, par le jeu du fondu enchaîné et du mouvement de bascule d'un projecteur sur un autre, on fera apparaître à la suite une vue réelle des pistes et des skieurs. Naturellement la lumière émise sur la première vue s'atténuera pour que celle envoyée sur la seconde augmente progressivement. Pendant quelques instants, on verra les deux images ensemble sur l'écran, chacune recevant 50 % de la puissance lumineuse normale de l'appareil de projection. L'inconvénient des matériels de fondu enchaîné de la gamme amateur est d'imposer une puissance lumineuse totale égale à la puissance nominale d'un seul des projecteurs ; autrement dit, pour qu'un projecteur soit pleinement allumé il faut que l'autre soit entièrement éteint. Certains spécialistes le savent si bien qu'ils ne veulent pas entendre parler des dispositifs électroniques et ne jurent que par les procédés mécaniques (diaphragmes à iris devant les objectifs) permettant d'opérer avec des ampoules toujours allumées à pleine charge. Néanmoins, avec des projecteurs modernes à basse tension, il reste encore environ 75 watts (si la puissance nominale est de 150 watts, cas le plus fré-

quent) ce qui, sur un bon écran et dans une salle convenablement obscurcie, est en principe suffisant.

Comme on peut le constater, cette utilisation du fondu enchaîné n'est pas du vrai fondu puisque l'on ne recherche plus la superposition des images, mais l'**animation** de la surface projetée par des vues qui apparaissent en des points différents. On peut, sans difficulté, poursuivre dans cette voie en envisageant un découpage en trois, quatre, cinq, voire six images qui resteront tout de même solidaires de deux cadres, car on ne dispose que de deux projecteurs. Chacune des vues sera minuscule, de côté parfois inférieur à 1 cm, ce qui exigera une grande minutie pour les placer convenablement dans les caches. Ainsi conçu, le découpage est capable de devenir un procédé hautement créatif dont les effets, à condition qu'ils soient justifiés par le scénario, pourraient être utilisés beaucoup plus fréquemment.

caches et mise au point

Après le développement, les diapositives sont livrées montées sous caches de carton ou de plastique. Outre que ceux-ci réduisent parfois légèrement le format, ils obligent à retoucher constamment la mise au point (1), car le passage de l'émulsion devant la source de chaleur constituée par l'ampoule a pour effet automatique de changer sa concavité, les dispositifs dits de préchauffage n'y remédiant que fort peu. Quant aux appareils qualifiés « d'autofocus », c'est-à-dire asservissant automatiquement la mise au point, ils restent valables sur des écrans de dimensions limitées. Au-delà de 1,50 m de base, ils n'assurent plus la netteté que sur le centre du cliché. La concavité de celui-ci se modifiant avec la température, la distance de l'écran au centre de l'image différera de celle entre l'écran et le bord de la photo. Même si l'écart est infime, on observera une ou plusieurs zones légèrement floues d'autant plus importantes que l'image sera fortement agrandie. C'est ce qui fait que l'on assiste

parfois à ce spectacle bien affligeant d'une diapositive prise avec un appareil équipé d'un coûteux objectif, passant dans un projecteur lui-même coûteux et de surcroît muni d'un dispositif autofocus, nette au milieu et floue à la périphérie, comme s'il ne s'agissait que d'un cliché pris avec un objectif de pacotille.

Le remède existe, malheureusement fort cher, et s'il est impossible de l'envisager pour toute une collection de diapositives, on peut l'utiliser avec profit pour une production qui doit être projetée un grand nombre de fois dans des salles assez vastes. Il suffit de montrer l'image dans des caches en verre (de format extérieur standard 5 cm x 5 cm) qui la protégeront des rayures, de traces de doigts, de la poussière, et bien sûr des déformations calorifiques en maintenant l'émulsion à plat entre deux lamelles de verre optique, ce qui réglera le problème de la netteté.

cachez spéciaux

Non contents d'offrir des caches au format 24 x 36 standard rectangulaire, les fabricants ont conçu des fenêtres plus grandes ou plus petites (pour décaler l'image), des découpes circulaires (pour focaliser l'intérêt), ou encore des cadres présentant deux images accolées horizontalement ou verticalement. On peut ainsi avoir sur une unique cache plusieurs petites images différentes qui recevront toutes la même lumière, puisqu'elles passeront dans un seul projecteur. Naturellement, le fondu enchaîné permettra des découpages encore plus subtils, avec ou sans superpositions.

Signalons qu'en dépit de leur prix un peu élevé, on aura intérêt à choisir des verres protégés contre les anneaux de Newton, dit « anti-newtons », afin de se prémunir contre certains reflets gênants issus du contact entre le film et le verre.

Jean-Luc Michel

(1) On n'a pas intérêt à mélanger les caches de 2 mm et de 3 mm d'épaisseur dans un même montage, car chaque modèle exige sa propre mise au point.

la RTS vous propose

cours élémentaire

Lundi 23 octobre, sur TF1 de 14 h 05 à 14 h 25, dans la série « Monde animal, monde des plantes », une émission qui suit l'itinéraire et la vie quotidienne d'un berger et de son troupeau durant la belle saison : **Dans le Queyras, le berger et son troupeau en transhumance.**

Réalisée par la télévision scolaire de Côte d'Ivoire et diffusée le jeudi 26 octobre (TF1, de 14 h 03 à 14 h 33), une émission entrant dans le cadre de la série « Notre monde » : **Un conte africain : « Aboisson, Aboisson ».** Un groupe de jeunes Ivoiriens raconte l'histoire d'un lièvre victime de son égoïsme.

Radiovision sur France-Culture (modulation d'amplitude, ondes moyennes) le 26 octobre à 15 h 15 : **Au temps des omnibus à chevaux et des premiers autobus.** Cette émission propose aux enfants une promenade en ville au temps des premiers transports en commun : cartes postales, photographies, articles de revues, témoignages évoquent la circulation et la vie urbaine à la fin du siècle dernier et au début du XX^e. A cette émission correspond un dossier pédagogique comprenant douze diapositives et une notice qui les commente.

cinquième

Au cours du « Rendez-vous à 4 heures » du jeudi 26 octobre, un dossier, **A la découverte des civilisations extra-européennes**, présentera la partie du nouveau programme consacrée à celles-ci. Quatre séquences le composent : visite au musée Guimet de Paris, où des enfants découvrent la sculpture indienne ; interview du professeur Baudel sur la notion de civilisation ; extrait du film de Claude Sauvageot : **Le Pélerinage de Pushkar** ; vues de la mosquée de Kairouan.

quatrième

Dans la série « Informations pour l'orientation », **Le dessin industriel** (26 octobre, TF1, de 15 h 07 à 15 h 36), émission illustrée d'exemples vécus apportant toutes les informations utiles sur la profession de dessinateur industriel.

conférences

■ Cycle de conférences organisées par La Joie par les livres :

- **Lecture et expression**, le 13 novembre, avec Marie-Claire Lepape, auteur de **Pédagogie, pédagogies** (Denoël) et Jean Hébrard, auteur **Du parler au lire** (ESF) et de **L'enfant à l'école** (Nathan).
 - **Tout le monde a-t-il besoin de livres ?**, le 8 janvier, avec un volontaire d'Aide à toute détresse et Charlotte Vénard, ancienne animatrice de la Maison des enfants de Louveciennes.
 - **Place du livre et de la bibliothèque dans l'école**, le 12 mars, avec Jean Foucambert, auteur de **La manière d'être lecteur** (OCDL).
 - **La place du livre dans les différents milieux de vie de l'enfant**, le 23 avril, avec un directeur de la Bibliothèque centrale de prêt.
 - **Rôle de la bibliothèque pour enfants**, le 14 mai, avec Geneviève Patte, directrice de La Joie par les livres.
- Ces conférences ont lieu le lundi, de 14 à 16 heures, au musée des Arts et Traditions populaires, avenue du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne (métro Sablons). Pour renseignements complémentaires : La Joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris.

■ **Sur le thème « Société en mutation »**, l'OCCAJ et le Club pour mieux vivre organisent :

- **Déviance et marginalité**, jeudi 23 novembre, avec Christian Brulé, médecin-psychiatre, responsable du Centre départemental d'aide aux toxicomanes des Yvelines.
 - **L'évolution de la famille**, jeudi 21 décembre, avec Philippe Ariès, historien.
- Ces conférences ont lieu à 20 h 45, 35, rue de Sèvres, Paris 6^e. Prix d'entrée : 25 F. Pour renseignements complémentaires : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

journées d'étude

■ IX^e Journées internationales d'étude **Aménagement et nature** du 16 au 18 novembre au Centre culturel de l'ancienne abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Elles ont pour thème « Le cadre de vie du citoyen dans les petites villes » : importance des petites villes dans le contexte national et pour la structuration rurale ; étude critique des processus de l'aménagement dans les

petites villes, examen de cas types ou exemplaires; problèmes de l'information du citoyen et de sa participation aux choix et aux décisions; prospectives de l'impact sur le cadre urbain des conditions et techniques nouvelles (économies d'énergie, héliotechnique, recyclage, déchets, etc.). Pour tous renseignements et inscriptions: Aménagement et Nature, 21, rue du Conseiller-Collignon, 75016 Paris. Tél.: 870-15-00.

■ **Les jeunes scolarisés que l'école n'intéresse plus: profil et avenir.** Sur ce thème, l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence organise des Journées d'étude les 16, 17 et 18 novembre au Puy, en Haute-Loire. L'étude proposée vise à rechercher les moyens à mettre en œuvre pour aider ces jeunes à l'acquisition de leur autonomie, en tenant compte de leurs difficultés, souvent traduites par une mauvaise scolarité et une mauvaise insertion sociale et professionnelle, ceci justifiant une recherche de prévention. Pour tous renseignements et inscriptions: l'AFSEA, 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09. Tél.: 878-13-73.

stages

■ **Initiation à l'expression audiovisuelle.** Organisé du 8 novembre au 17 janvier par l'Institut de formation pédagogique et psychosociologique (IFPP), chaque mercredi de 10 à 12 heures, ce stage aura pour objectifs la mise en pratique des techniques simples utilisées pour réaliser un montage de diapositives dessinées, sonorisées, et la synthèse des applications pédagogiques de l'image et du son. Frais de participation: 540 F (à titre individuel). Pour tous renseignements: IFPP, 52, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél.: 501-79-91.

■ **L'université de Grenoble III propose:**
● **Information et communication** du 13 au 25 novembre, sensibilisation à la pratique de l'audiovisuel d'information. Frais de participation: individuel, 250 F; employeur: 600 F.
● **Formation à l'animation et à la communication.** Ce cycle annuel débutera en novembre et se déroulera sur une période de trente semaines (à raison de quatre séances par semaine). Frais de participation: individuel, 300 F; employeur, 1 000 F.
Pour tous renseignements: Université de Grenoble III - Service de l'éducation

permanente — domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, B.P. 25X, 38040 Grenoble Cedex. Tél.: 44-82-18, poste 282.

■ **Dynamique et vie affective des groupes.** Le but de ce stage, proposé sur deux week-ends — 30 novembre et 1^{er} décembre et 13 et 14 janvier — est de permettre aux participants d'acquiescer par eux-mêmes une meilleure compréhension de ce qui se passe dans les groupes dont ils ont la charge, en analysant les réactions de chacun et les interactions, en éclairant le fonctionnement et le vécu affectif du groupe. Pour tous renseignements et inscriptions: Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél.: 754-29-00.

cinéma

■ **Sur le thème « Le droit à l'éducation ».** L'Institut international des droits de l'homme organise à Strasbourg, du 8 au 14 novembre, un festival international de films. Pour renseignements, écrire à l'Institut, 6, place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél.: 36-65-72.

vacances

■ **Pour les vacances de Toussaint, l'association Arts et Vie propose:**
● **Des visites de cinq jours:** Londres; Venise; Florence; les musées de Belgique et de Hollande. Exemple de prix pour les cinq jours à Venise: 860 F, comprenant le transport en train-couchettes et les transferts, l'hébergement en pension complète en hôtel de catégorie touristique (chambres à deux lits), les visites et excursions (le Grand Canal, la place Saint-Marc, le palais des Doges, la basilique Saint-Marc, la Ca' d'Oro, le pont du Rialto, le Campo San Polo, excursion en bateau aux îles de Murano et Burano), les services d'un accompagnateur et de guides locaux.
● **Une semaine d'évasion:** Rome; Hammamet et la Tunisie; Sorrente, Capri, Pompéi, Paestum. Exemple de prix pour une semaine en Tunisie: 1 505 F, comprenant le transport aérien, les transferts, l'hébergement en pension complète à l'hôtel (chambres à deux lits avec bain), trois excursions: Tunis, Carthage, Sidi-Bou-Saïd; Kairouan, Sousse, Monastir; Nabeul, Cap-Bon, les services d'un accompagnateur.
Pour tous renseignements et inscriptions: Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél.: 828-40-41.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur: André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction: Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef: Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint: Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique: Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste: Suzanne Adélie.

secrétaire de rédaction: Michel Bonnemayre

Informations: Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation: Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Poczar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences: Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants: Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins: François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau: André Lichnerowicz, président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres: Lizarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

Demandez le manuel du futur propriétaire.



Combien coûte une belle maison Phénix?
A quels prêts avez-vous droit? Pouvez-vous bénéficier des dernières mesures d'aide au logement? Qui peut vous aider à trouver un bon terrain pas trop cher? Est-il exact que Phénix peut se charger pour vous de toutes les démarches? Une maison Phénix est-elle livrée toute prête à habiter, peintures faites, salle de bains installée?

A toutes ces questions, Phénix apporte des réponses très précises dans sa brochure "La maison Phénix et Vous". Les informations y abondent. Vous la lirez comme un magazine.

Votre société Phénix régionale a plusieurs maisons à vous proposer. Ce sont des vraies maisons du pays conçues par des gens de votre région.

Alors vite écrivez-nous et découvrez sans plus attendre que, vous aussi, vous pouvez sans doute avoir une maison bien à vous avec un jardin.



45.52.01.48

BON A DÉCOUPER

A retourner à Maison Phénix, 60 avenue de la Grande-Armée, 75840 Paris Cedex 17.
Vous recevrez ainsi, sans aucun engagement de votre part, notre documentation complète en couleurs, ainsi que la liste de nos centres d'informations en France.

M./Mme/Mlle: _____ Prénom: _____

N° _____ Rue: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Membre du Syndicat National des Constructeurs de Maisons Individuelles.

PHENIX: POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON.

Découpez ce bon et vous recevrez gratuitement cette brochure.

l'homme créateur

les frères Le Nain :
à gauche, au chevalet, Mathieu ;
au milieu, debout,
tenant une palette, Louis ;
à droite, assis, Antoine



un seul
peintre

en trois personnes

Trois peintres,
une même peinture...
Jusqu'au 8 janvier,
le Grand Palais
nous offre
la possibilité
de mieux connaître
l'essentiel
de cette œuvre
commune.

SOUVENEZ-VOUS : « *Le Nain Louis, peintre du silence et de l'intimité méditative [...] renouvelle la peinture du genre et de bamboche* » ou bien encore : « *Le Nain, nom de trois frères : Antoine (1588-1648), Louis (1593-1648) et Mathieu (1607-1677), peintres français nés à Laon. Les œuvres du premier valent surtout par la finesse et l'élégance, celles du second par le faire large et la puissance (La famille de payans), celles du troisième par le*

goût de la composition pittoresque (Les joueurs de tric-trac). » Le peu d'intérêt porté à l'œuvre des Le Nain se résume dans ces deux notes biographiques destinées au « grand public ».

Il nous fallait attendre l'extraordinaire travail de Jacques Thuillier, professeur au Collège de France, sans oublier ses collaborateurs, Michel Laclotte conservateur en chef du département des peintures du musée du Louvre, Henri Loy-

rette conservateur des musées, ainsi que le Laboratoire de recherche des Musées de France, pour que le Grand Palais puisse enfin accueillir une soixantaine de toiles (sur les soixante-quinze connues) de l'atelier des frères Le Nain ; réservant deux salles : l'une au travail de laboratoire, l'autre aux œuvres postérieures aux trois frères mais dont la parenté picturale est évidente, à tel point que bon nombre d'historiens et d'amateurs s'y sont laissé prendre (cf. cette toile du *Maître des cortèges, La procession du bœuf* de la collection Picasso, léguée au Louvre).

Trois siècles durant, alors que les tableaux des Le Nain conservaient une excellente cote auprès des marchands et des amateurs, les trois frères n'étaient quant à eux que les signataires méconnus d'une peinture qui, dans l'histoire de l'art, occupe une place analogue à celle de Philippe de Champaigne, de Claude Lorrain ou même de Poussin.

Malgré les ouvrages du romancier Champfleury (*Essai sur la vie et l'œuvre des Le Nain, peintres laonnois*, 1850, *Peintres de la réalité sous Louis XIII*, 1862), les travaux plus récents de Paul Jamot (*Les Le Nain*, édité chez Laurens en 1929 ; la préface du catalogue de l'exposition Le Nain au Petit Palais en 1934), les Le Nain ne réussirent pas à gagner les faveurs du « grand public » — celui des expositions Picasso, Toutankhamon et La Tour — dont le désintérêt va même jusqu'à un certain mépris pour une peinture qui lui était présentée comme une sorte de documentaire sur la vie agricole du XVII^e siècle. (Espérons que les enseignants feront un effort pour présenter l'exposition d'aujourd'hui autrement que comme l'illustration de leurs cours d'histoire.)

La peinture des Le Nain semble être un gigantesque « cadavre exquis », à la différence (et de

taille !) près, que si, dans le « jeu » surréaliste, il nous est facile de reconnaître tel ou tel autre des participants, avec les trois frères nous avons l'impression, presque frustrante, qu'ils ont tour à tour échangé leurs pinceaux et mélangé leurs palettes. Cela provient en fait de ce que les toiles signées, lorsqu'elles le sont, ne portent jamais de prénom en regard de « LE NAIN » ou de « LE NAIN-FECIT ». Pourtant, Antoine, Louis et Mathieu ont leur vie propre, chacun sa manière ; chaque toile porte la trace des peintres et, lorsque l'une d'entre elles semble pouvoir être distinguée comme étant l'œuvre d'un seul, il est impossible de l'attribuer à l'un des trois plus particulièrement. Les études de laboratoire, quant à elles, ne font pour l'instant que confirmer l'hypothèse du travail en commun. « Répétons-le : il n'existe actuellement aucun argument décisif pour fixer les prénoms » (J. Thuillier, préface du catalogue). Saluons au passage l'humilité (l'humour ?) de trois des plus grands peintres du XVII^e qui ne cherchaient pas à distinguer l'œuvre et ses créateurs. Le Nain est un seul peintre, qui travaille dans un même atelier. Il a trois têtes et six bras. Il se nomme Le Nain Antoine-Louis-Mathieu. C'est vrai à tel point que, lorsque les deux têtes Antoine et Louis meurent, nous retrouvons Mathieu successivement rentier, Sieur de La Jumelle, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, destitué du même ordre, emprisonné, mais plus de traces de peinture si ce n'est son titre de « peintre ».

Mais l'originalité de l'œuvre de Le Nain n'est heureusement pas contenue dans ce seul mystère biographique ; notre « manie » de l'Histoire risque ici de nous faire oublier la peinture.

Le Nain n'est pas seulement un peintre de genre, pas plus qu'il n'est auteur heureux de bambo-

chades, peintre d'« histoires » ou portraitiste : il est tout à la fois et avec autant de bonheur. Que ce soit l'*Allégorie de la Victoire*, dans laquelle les deux personnages féminins sont traités avec une sensualité qui, à elle seule, suffit, par son audace, à dégager les Le Nain du qualificatif d'académistes, où le paysage est traité de telle sorte que déjà, dans cette œuvre du commencement, Le Nain s'affirme comme un novateur ; que ce soit *Vénus dans la forge de Vulcain* où les lumières sont traitées avec maîtrise, particulièrement les reflets du métal martelé projetant de petites particules incandescentes qui illuminent le tablier du forgeron, ou bien encore le jeune homme qui se détourne de la forge et dont le visage, traité en clair-obscur, préfigure l'admirable *Tabagie* de 1643. Dans *Les pèlerins d'Emmaüs*, les Le Nain nous donnent encore la preuve de leur merveilleux talent à peindre les visages. « Les frères Le Nain sont les peintres des regards », écrit J. Thuillier ; et d'abord de ce regard qui nous regarde. Qu'il soit grave comme pour nous empêcher de sourire (*La présentation de la Vierge au Temple*) ou qu'il nous invite (*La famille heureuse*), chaque regard « qui nous regarde » est propre à celui qui se trouve en face de nous ; si l'on peut dire des Le Nain qu'ils sont réalistes, c'est surtout par la réalité intérieure de ces regards.

Il n'y a pas un seul moment, dans aucune des toiles présentées ici, où les peintres ont sacrifié à un quelconque besoin de la composition : les directions indiquées par les yeux sont toujours celles d'un objet, d'une action « réels », que ce soit dans la toile ou hors de celle-ci. Ces visages ont une âme, ces gestes appartiennent à des êtres bien vivants, cet enfant près de la cheminée dans *Le repas des paysans*, cette femme dans le même tableau dont les yeux viennent de quitter l'homme assis devant elle, cet autre enfant qui ne joue plus,

ou pas encore, de son instrument attendant la décision du personnage central ; cette toile n'est, lorsqu'on la voit pour la première fois, pas nouvelle ni bien différente de la peinture classique contemporaine des Le Nain : construction précise avec un premier plan bien défini, par les tissus pour lesquels les bruns et les blancs sont traités en clair-obscur, et pourtant c'est dans la rigueur même de cette composition que les Le Nain se démarquent des peintres de genre qui les précèdent ou les suivent ; certains s'en souviendront quelque trois siècles plus tard avec les recherches cubistes.

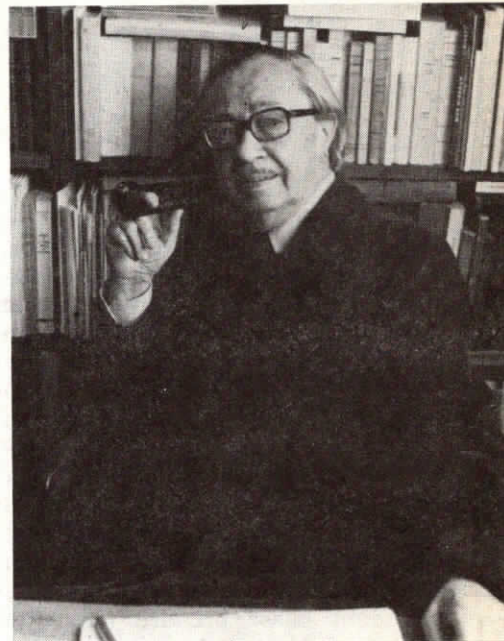
Quant au chef-d'œuvre annoncé par J. Thuillier dans sa préface, *La famille de paysans*, c'est certainement le plus achevé de toute la collection. Assimilé longtemps par la critique au *Repas des paysans*, il serait l'exemple parfait de la peinture de Le Nain Antoine-Louis-Mathieu, dans laquelle les trois têtes s'accordent pour ne donner que le meilleur d'elles-mêmes. De ce tableau, Charles Du Bos (qui n'aimait pas outre mesure les Le Nain du Louvre) disait : « Là, la beauté hâve et ardente de certains visages, et surtout le grès brunâtre, d'une seule venue, dont ces visages sont faits, emporte tout... » Ce qui étonne chez Le Nain, et c'est flagrant dans cette toile, c'est que la peinture de genre n'est qu'un prétexte (pas une concession à la mode) pour affirmer l'attraction de leur génération pour l'humain : « Il est certain aussi que celui qui se rend l'imitateur de Dieu en peignant des figures humaines est beaucoup plus excellent que tous les autres », écrivait Félibien dans sa préface au recueil des conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1667), cette même Académie qui reçut les trois frères dès sa première séance, le 1^{er} février 1648.

Toutes les toiles des Le Nain ne

sont pas de la même qualité, il s'en faut. Peut-être devons-nous attribuer cette irrégularité au travail d'atelier ; mais pas plus que nous ne pouvons attribuer une œuvre à l'un plutôt qu'à l'autre, nous ne pouvons dire dans quelles conditions travaillaient les peintres ; pourquoi devrions-nous chercher la responsabilité de l'un d'entre eux dans la faiblesse des architectures par exemple ? Si, comme il a été convenu de le dire, les toiles ont été faites en commun, il n'y a aucune raison d'imaginer que les paysages architecturaux aient été laissés à l'un en particulier ; de même, pour quelles raisons les maîtres n'auraient-ils pas corrigé les faiblesses toutes naturelles de quelque élève chargé des seconds plans ? Ne serait-ce pas plutôt une sorte de laisser-aller volontaire, comme pour ne pas sacrifier la préoccupation immédiate, « le sujet », qui demande tout l'effort ? L'atelier des Le Nain aurait, nous dit J. Thuillier, produit près de deux mille toiles en vingt ans. Ceci expliquerait-il cela ? N'oublions pas non plus que les trois frères ont fait une brillante carrière, qu'ils ont vécu les « mondanités » de la cour de Louis XIII, que Mathieu fit le portrait d'Anne d'Autriche et de Mazarin ; les intellectuels les reçurent certainement et les soutinrent (Du Bail, de Scudéry).

L'ambiguïté de l'œuvre des Le Nain vient sans doute de là, et, plus que le mystère biographique, il faudrait s'attacher à démêler leur génie incontestable de ce manque inexplicable, que l'on ressent en voyant bon nombre de leurs créations. Pourquoi ne connaît-on pas les frères Le Nain ? La raison n'en est pas uniquement dans l'absence d'archives ou dans la destruction irraisonnée de leurs toiles. La comparaison avec La Tour peut paraître de mauvais goût : il s'agit du même siècle, sa biographie est quasi inexistante, on ne lui connaît pas même quinze œuvres, et pourtant !

Patrick Néroni



Jean G

et « l'instinct

« DANS toutes les conditions, les plus humbles comme les plus hautes, une sorte de certitude préalable avec laquelle, semble-t-il, ils sont nés, rend certains hommes inaccessibles. Rien ni personne jamais ne les tient. Leur grande affaire est de n'être jamais accablés, écrasés par ce qui accable et écrase tous les autres, l'abondance ou l'absence de biens. C'est de sauvegarder autour d'eux l'air pour respirer, l'espace où l'esprit vit à l'aise, où le cœur se gonfle, la marge de la liberté. Ce sont eux vraiment les hommes bien nés. »

L'homme qui écrivait cette profession de foi, Jean Guéhenno, vient de mourir. Ce « vif instinct de la liberté » est ce qui a animé toute sa vie et son œuvre qui en est inséparable.

Il était né en Bretagne, à Fougères, en 1890, dans une famille ouvrière pauvre, et que tout voulait « accabler », « écraser ». La ville tout entière vivait de l'industrie de la chaussure, pour l'exclusif profit des patrons qui exploitaient leurs ouvriers sans la moindre vergogne. « L'espèce de pauvreté que j'évoque est sûrement démodée », note Jean Guéhenno quand il rappelle ses souvenirs. Les

plus humbles étaient si peu payés, dans les bureaux comme dans les fabriques, qu'ils devaient pour survivre accepter les aumônes qu'on leur faisait « chrétiennement » et pour lesquelles ils n'étaient jamais assez reconnaissants. Le futur académicien eut de bonne heure une profonde aversion pour la condescendance hypocrite des uns et l'humiliation imposée aux autres. Le catéchisme, qui commença par le torturer en lui découvrant les affres du remord sans cause et la peur de l'enfer, ne convenait pas à cet esprit enthousiaste, et tout épris de liberté.

Guéhenno

t de liberté »

La foi naïve de l'enfance tomba bientôt de lui comme une peau morte. Mais une autre foi ne le quitterait jamais, qui n'avait pas besoin d'une mythologie pour l'inspirer.

Le père de Jean Guéhenno travaillait la chaussure comme tout le monde ; mais il n'était pas du côté des résignés. Le jeune garçon s'aperçut vite qu'il y avait à la maison de mystérieux conciliabules, et que les amis de son père se recrutaient parmi les « mauvaises têtes » plutôt que parmi les favoris des dames de charité. Ce sont les meneurs d'une terrible grève de 1906 — épreuve de force où, pour la première fois, une action syndicale contraint les patrons à instituer plus de justice, au nom de la justice et non de la charité. Epreuve terrible, où la faim sévit, et la peur.

Jean Guéhenno travaille tôt à l'usine. Il pressent l'existence d'un autre monde, pourtant : la plus simple musique le transporte. Aucun livre, chez ses parents, si ce n'est un missel. Enfance sans contes de fées, sans Robinson ni Gulliver. Chez une chiffonnière, le jeune ouvrier achète à bas prix, peu à peu, tous les

livres qu'il peut trouver. Cette manie inquiète sa mère ! Va-t-il devenir un « bourgeois », un « fainéant », un « fiérot » ? Douleur de ce moment aigu où les siens croient que leur enfant les abandonne, alors qu'au contraire, il veut se libérer pour leur donner une voix, et exprimer ce qu'ils ont été contraints de taire.

En autodidacte, il prépare le baccalauréat, puis le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Après 1918, agrégé de lettres, il commence à Paris une carrière universitaire brillante. Il publie en 1927 *L'évangile éternel*, un vibrant hommage à Michelet. Trois ouvrages consacrés à Jean-Jacques Rousseau paraîtront beaucoup plus tard (*Jean-Jacques en marge des Confessions*, 1948 ; *Jean-Jacques, roman et vérité*, 1950 ; *Jean-Jacques, grandeur et misère d'un esprit*, 1952) confirmant l'autorité d'un critique aux vues larges et au cœur chaleureux.

Caliban parle (1928) a été un de ses essais les plus retentissants, définissant l'humanisme de l'écrivain, qui se livre de façon plus personnelle encore dans son *Journal d'un homme de quarante ans* (1934), *Changer la vie* (1961), *Ce que je crois* (1964). Jean Guéhenno, au cours de la dernière guerre, a pris parti pour la Résistance et publié en 1944 *Dans la prison* sous le pseudonyme de Cévennes. Il a été élu à l'Académie française en 1963.

Cette grande carrière, qui peut faire penser à celle d'un Bachelard, ne l'a jamais éloigné de ses origines, et il a toujours été solidaire de ceux que la vie opprime. Il voyait dans les livres le levain de la liberté ; quand il enseignait, il s'efforçait d'élargir toujours la curiosité de ses élèves et de ses étudiants : partisan convaincu d'un décloisonnement des disciplines, il aimait, à propos de l'étude d'un thème en apparence spécifiquement contemporain, en montrer l'expression chez Platon ou Montaigne, et riait de bon cœur de l'effet de surprise qu'il produisait. Sa prodigieuse culture n'était pas une juxtaposition de savoirs patiemment collectionnés, mais le mouvement même de son être, le moteur de son action, l'élan qui le portait en avant, avec la force de sa foi laïque dans la liberté de l'esprit et la dignité de l'humain.

Josane Duranteau

THEATRE

mirages d'aujourd'hui

Succès, de Javier Arroyuelo
et Rafael Lopez Sanchez
par la Compagnie Cliché
Théâtre 347, 20 bis, rue Chaptal, Paris 9^e
date limite non fixée

Une star d'Hollywood, une championne olympique, un psychanalyste à la mode, un policier ambigu, un héros de guerre reconverti dans le cinéma, un chanteur idole... et quelques autres comparses, dont un roi, nous proposent des images du « succès ». Images volontairement stéréotypées, comme il convient à notre temps, fabricant acharné de mirages. Huit comédiens, habillés avec un luxe agressif et fascinant par Paloma Picasso, disent, miment et chantent avec beaucoup de trouvailles cocasses et de conviction un texte malheureusement pas toujours à la hauteur de ses intentions.

On aimerait que ce *Succès* soit plus parfaitement réussi car l'idée en était plaisamment subversive, la caricature souvent percutante. Que lui manque-t-il ? Un peu de mouvement peut-être, un humour moins appuyé ? Mais ce n'est pas pour autant une soirée perdue. On y retrouve de temps en temps la patte des auteurs qui nous avaient donné, quand ils faisaient partie de l'excellent groupe Tsé, *Comédie policière*, par exemple, ou *Histoire du théâtre*.

un drame tumultueux

La ville, de Paul Claudel
par la Compagnie Anne Delbée
Terrasse Saint-Merri à Beaubourg
jusqu'au 2 novembre - en alternance avec
Le crépuscule du théâtre,
de H.-R. Lenormand

Présenter cette immense machine, jamais encore jouée, qu'est la pre-

mière version de *La ville* n'était pas une mince ambition. Anne Delbée, fervente et efficace claudélienne — on n'a pas oublié sa mise en scène de *L'échange*, au Théâtre de la Ville (1) — l'a tentée avec tout le courage et toute la foi nécessaires. L'auteur n'avait que vingt-deux ans quand il a écrit — sans souci de la scène — ce drame tumultueux où s'affrontent une soixantaine de personnages à la recherche d'eux-mêmes, de l'amour, de la justice sociale, de la sagesse, de la joie, du salut. Le texte est parfois plein de beautés fulgurantes, parfois aussi encombré de développements trop abstraits. La composition apparaît parfois comme une juxtaposition déroutante de grandes scènes à faire. Les personnages ont les soubresauts d'un lyrisme souvent onirique.

Dans un décor volontairement dépouillé, une trentaine de comédiens nous entraînent de leur mieux dans ce torrent de mots et d'actions. Oui, certes, les grands thèmes de l'œuvre future de Claudel sont là, son souffle aussi et son sens de la démesure poétique. Ses admirateurs inconditionnels seront comblés. D'autres préféreront, à ces « enfances », les pièces plus disciplinées de sa maturité. Mais ils auraient tort sans doute de dédaigner cette *Ville*. Elle est beaucoup plus qu'un monument pittoresque pour lequel on consent à faire un détour.

P.-B. M.

(1) Voir l'éducation n° 270 du 5 février 1976.

CINEMA

un réalisme poétique

Le bouleversant chef-d'œuvre d'Ermanno Olmi, *L'arbre aux sabots*, qui a reçu au dernier Festival de Cannes la plus haute récompense, a sans doute frappé le jury par l'accent insolite de ce récit en forme de chronique, étranger à toutes les modes de notre temps, apparemment simple autant qu'on peut l'être, et pourtant riche de mille questions, dans sa « recherche d'une réalité perdue », comme le dit

son auteur.

Ce qu'il nous peint en effet, c'est la vie, vers 1880, dans la campagne bergamasque où vivaient ses grands-parents, de quelques familles paysannes réunies dans une ferme et travaillant pour le compte d'un propriétaire qui les exploite. Mais, à la différence du 1900 de Bertolucci ou du *Padre Padrone* des frères Taviani, il ne met pas l'accent sur un sentiment de révolte des paysans — ce qui serait anachronique — ni uniquement sur leurs souffrances. Non qu'il les dissimule; mais à côté et au-delà de la pauvreté, de l'ignorance, de l'injustice, il met en lumière l'amour conjugal, paternel, filial, la solidarité, la générosité, l'amour de la terre aussi, et l'harmonie de cette existence avec le rythme des saisons. C'est cette respiration de la nature qui nous entraîne au long de ces trois heures et demie de projection qui paraissent si courtes, alors pourtant qu'aucune « histoire », aucun suspense, ne sollicitent notre intérêt. Les personnages — interprétés par d'authentiques paysans bergamasques — vivent devant nous avec une authenticité qui évoque les meilleurs reportages du cinéma-vérité. A la recherche du temps perdu, comme Fellini dans *Amarcord*, Olmi n'est cependant pas un nostalgique. Il l'a dit lui-même excellemment : « *Le monde de L'arbre aux sabots est un monde fini. Seulement il ne faut pas l'oublier pour comprendre ce que nous sommes.* » Et, pense-t-il, pour comprendre en particulier « *la communion qui nous manque et que nous demandons à des institutions incapables de nous la donner.* »

Faut-il, à propos d'un film si personnel, si enraciné dans les souvenirs d'un homme (les principaux épisodes sortent des récits qu'Olmi a entendus de la bouche de sa grand-mère), évoquer d'autres grandes œuvres de l'écran? Disons simplement que la poésie, l'émotion, la beauté, le réalisme de *L'arbre aux sabots* font penser tout à tour à *La terre* de Dovjenko, au *Farrebique* de Rouquier, aux meilleurs films de Flaherty; avec, en plus, une splendeur de l'image et des éclairages que rendent possible les progrès techniques de la photographie. Ajoutons-y un sens extraordinaire de l'ellipse. Ermanno Olmi possède cette qualité très rare : dès que

le spectateur a compris *ce qui va se passer*, il s'abstient de le montrer. On en trouverait vingt exemples dans *L'arbre aux sabots*, dont le plus évident est l'épisode qui donne son titre au film : le paysan Battisti a coupé un saule qui appartient au patron, pour y tailler un sabot destiné à son petit garçon; le patron s'aperçoit de la mutilation de l'arbre, le régisseur commence son enquête — et nous voilà, la nuit, dans la cour de la ferme où Battisti, expulsé, s'en va avec femme et enfants, ses hardes dans une charrette. « *Je ne m'intéresse pas*, dit Olmi, *à l'instant lui-même, mais à ce qui l'annonce.* » En cela *L'arbre aux sabots* n'est pas étranger à 1900 : il en est l'explication et le germe.

Cette sobriété, cette absence de toute redondance, de toute éloquence, qui rend aux choses et aux êtres eux-mêmes leur pouvoir de poésie, d'émotion, ou d'éclairage de l'histoire, c'est peut-être la clef de la fascination discrète et secrète qu'exerce *L'arbre aux sabots*.

E. F.

CIRQUE

du rêve sous le chapiteau

Un chapiteau de huit cents places, géré par une association locale, s'est installé près du futur Forum des Halles de Paris (rue Pierre-Lescot, square des Innocents). Ses animateurs entendent forger des liens entre les habitants du quartier et le Forum et réfléchir avec eux aux activités socio-culturelles qu'ils souhaiteraient voir s'implanter dans ce nouveau lieu.

Un signe, en tout cas, dans cet univers de béton : les premiers pensionnaires du chapiteau sont Victoria Chaplin et Jean-Baptiste Thierrée avec leur « Cirque Bonjour ». Pas de lions ni de sauts de la mort. Ce « cirque imaginaire », tout de délicatesse, de poésie et d'émotion, nous invite jusqu'au 31 octobre (à 21 heures) au merveilleux et au rêve en redonnant au cirque une dimension trop souvent oubliée.

M. G.

trop de professeurs demain ?



8 400 000 lycéens jusqu'en 1985, 8 100 000 en 1986 et 7 700 000 en 1990

La démographie scolaire est incontestablement l'une des disciplines les moins connues des sciences de l'éducation.

Or, depuis quelques mois, elle fournit à de nombreux discours autorisés des arguments pour la défense et l'illustration, la critique et la dénonciation des orientations de la politique scolaire française actuelle.

Divers travaux qui, souvent, n'ont pas bénéficié de la publicité qu'ils méritaient, permettent pourtant de bien poser les problèmes qui naissent des variations des populations scolaires et enseignantes.

François Mariet, en s'appuyant principalement sur l'un d'entre eux, publié par l'Institut national d'études démographiques, tente ici une analyse de cette situation dont l'évolution à court terme paraît irrémédiable.

EN PRENANT pour point de départ une récente thèse de troisième cycle publiée par l'Institut national d'études démographiques (1), nous voudrions dresser ici un bilan rapide des principales recherches concernant l'enseignement secondaire et inviter les enseignants à réfléchir, à partir de cet exemple de l'enseignement secondaire français, aux problèmes posés à notre pays et à ses institutions éducatives par l'évolution démographique. L'enjeu du débat sur le sens et les conséquences, probables ou inévitables, de cette évolution est capital pour les enseignants : le niveau du recrutement, l'importance du budget et sa répartition, les taux d'encadrement, la carte scolaire, tout devra tenir compte de l'évolution démographique.

les grandes lignes de l'évolution

La population des enseignants du second degré doit nombre de ses propriétés actuelles à l'histoire de l'enseignement secondaire. Rappelons quelques-unes des principales étapes du développement de cet enseignement en France.

Jusqu'en 1939, c'est moins de 7 % des jeunes de dix à dix-sept ans qui sont scolarisés dans l'enseignement secondaire. Malgré une progression nette entre les deux guerres (doublement des effectifs), l'enseignement secondaire reste le fait d'une minorité jusqu'aux années 1960 qui voient le taux de scolarisation en classe de sixième dépasser 80 % (il était de 30 % en 1950). En 1972, le taux de scolarisation en classe de sixième atteindra 100 %.

En un siècle, on est donc passé d'un enseignement d'élite (le taux de secondarisation est en 1871 de 1,81 %) à un enseignement de masse. Cette évolution quantitative, comme l'a montré Viviane Isambert-Jamati (2), est assortie d'une évolution des objectifs fixés à l'enseignement secondaire, objectifs qui ont tendance à se modeler sur « les valeurs et les aspirations du public atteint » (3).

Deux types d'explications permet-

tent de rendre compte des transformations progressives de l'enseignement secondaire français : une explication démographique, une explication politico-économique. La conjonction des facteurs démographiques et de la prolongation de la scolarité, décidée à des fins en grande partie économiques, provoque la croissance des effectifs d'élèves et de maîtres dans l'enseignement secondaire, depuis la fin de la dernière guerre.

explication démographique

L'après-guerre est, sur le plan démographique, le temps du redressement. En 1935, la moyenne annuelle des naissances est d'environ 630 000 enfants (l'accroissement naturel est négatif) ; de 1946 à 1950, la moyenne annuelle des naissances est de plus de 860 000 enfants. Une quinzaine d'années plus tard, les enfants nés entre 1946 et 1950 sont scolarisés dans l'enseignement secondaire et provoquent une croissance importante des effectifs : le groupe d'âges dix-dix-sept ans passe d'un effectif de 4 394 300 en 1953 à un effectif de 6 736 300 en 1964, soit un accroissement de 2 300 000 enfants scolarisables dans le secondaire. Mais scolarisable ne signifie pas scolarisé et, sans modification des conditions de scolarisation, l'accroissement démographique n'aurait provoqué qu'un faible accroissement des effectifs scolaires. Alain Norvez attribue 1/5 de l'accroissement total des effectifs à l'explosion démographique et 4/5 aux réformes diverses. L'influence du facteur démographique, qui connaît son maximum en 1957-1958 et 1963-1964, peut être considérée comme nulle depuis 1964.

explication politico-économique

Alors que l'on comptait 170 000 élèves scolarisés en classe de sixième en 1950, on en compte près de 920 000 en 1975, qui représentent 100 % de la population d'une génération. De 1950 à aujourd'hui, on peut distinguer deux étapes dans cette

évolution :

- la création des collèges d'enseignement secondaire (CES) en 1963 ;
- la disparition des classes de fin d'études, conformément aux objectifs du Ve Plan, réalisée à la rentrée 1972.

L'accroissement de la population scolarisée peut être décrit d'abord comme un allongement de la scolarisation, comme une démocratisation et comme une féminisation. Ces notions, couramment admises, demandent à être précisées et critiquées.

Allongement des études

Il est incontestable depuis que l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans. Toutefois, en même temps, la durée des études secondaires tend, en moyenne, à diminuer. Sur 100 élèves nés en 1947 et scolarisés en classe de sixième, 91 l'étaient encore dans le secondaire à dix-sept ans. Tous les élèves, ou presque, qui commençaient des études secondaires les menaient à leur terme. Sur 100 élèves nés en 1955 et scolarisés en classe de sixième, seuls les trois quarts (75,4 %) sont encore dans le secondaire à dix-sept ans.

Démocratisation

La durée des études secondaires réellement effectuées tend à diminuer, constatons-nous précédemment. Cela signifie que, lorsque la scolarisation secondaire était encore un privilège relativement rare (que l'on songe au fameux concours d'entrée en sixième d'autrefois), ceux qui détenaient ce privilège en bénéficiaient pour toute la durée des études secondaires ; maintenant, alors que la démocratisation donne accès, pour tous les enfants, au collège, l'élimination a lieu au cours des études secondaires.

Les travaux de sociologie de l'éducation nous apprennent d'ailleurs que ce sont « les mêmes », sociologiquement parlant, qui, autrefois, n'entraient pas en sixième qui, aujourd'hui, abandonnent le collège ou le lycée en cours d'étude. Le rôle des

filières « allégées » ou des filières de « relégation », explicites ou implicites, consiste souvent d'ailleurs à regrouper des élèves qui, en d'autres temps, auraient été exclus de l'école ou seraient restés en classe de fin d'études. Il faut donc veiller à ne pas prendre un changement de nom ou de titre pour un changement radical de situation ; il est des mesures de démocratisation qui ne sont, en réalité, que des « mots ».

Féminisation

Françoise Mayeur a décrit la lente ascension des jeunes filles dans l'enseignement secondaire pendant la III^e République (4). Aujourd'hui, l'égalité éducative entre les sexes est acquise et réalisée, en apparence du moins. Les filles, même si certaines deviennent maintenant polytechniciennes, sont encore minoritaires dans les sections C alors qu'elles sont nettement majoritaires en section A. La féminisation indiscutable au plan qualitatif est encore loin d'être effective si l'on prend en compte les filières : aux garçons la technique et les mathématiques, aux filles la littérature et les langues.

Pour expliquer l'accroissement de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire, Alain Norvez évoque la demande sociale (o.c. p. 21, 58, 66) sans jamais définir cette demande. Comme il ne décrit pas le marché scolaire, ne situe jamais l'offre, ni le prix, ni les revenus, le lecteur doit admettre cette formulation comme une entité mystérieuse. Parmi les mystères que dissimule cette expression, il y a celui que révèle la sociologie des espérances scolaires : plus le capital scolaire des parents est faible, plus leurs espérances pour leurs enfants sont modestes (5). Si les parents ajustent les aspirations sur les chances objectives, où se situe la demande, sinon dans l'offre ? De même, quand Alain Norvez écrit que « l'économie a besoin d'une main-d'œuvre plus qualifiée donc plus instruite », l'imprécision de la formulation fait question : qui est-ce « l'économie », le CNPF ou les syn-

dicats ouvriers ? Cela désigne-t-il tous les secteurs économiques, toutes les branches industrielles ? Comment expliquer que les effectifs d'O.S. continuent de s'accroître et que l'on compte en 1975 plus de quatre millions et demi de manœuvres et O.S. ? De quelle instruction s'agit-il ?

Autant de questions dont il faudra se souvenir quand nous aborderons le problème des besoins en enseignants.

Voici, brossées à grands traits, les principales lignes de l'évolution de l'enseignement secondaire français : l'accroissement des effectifs est indéniabie mais les inégalités subsistent. Sur cette situation, quels seront les effets des nouvelles tendances de la démographie française ?

la France

a cessé de rajeunir

Tel est le titre donné par Anne-Marie Zampa à une première analyse des résultats du recensement de 1975 (6) ; ces résultats indiquent que, si, de 1946 à 1966, la proportion de jeunes Français âgés de moins de vingt ans avait progressé régulièrement, de 1966 à 1975, la tendance s'est inversée. Alors que l'on comptait 34,2 % de jeunes de moins de vingt ans en 1966, on n'en compte plus que 32 % au 1^{er} janvier 1975.

Deux phénomènes expliquent ce renversement de tendance : l'arrivée

à l'âge adulte des générations d'après-guerre et la baisse de la natalité observée depuis plusieurs années. Les premiers effets du « babykrach » se sont déjà fait sentir dans les secteurs industriels liés à la clientèle enfantine — diététique, couches, jouets, etc. — (7) et l'on prédit un avenir noir aux jeunes Français : le nombre des cotisants par retraite diminue et constitue une menace à terme pour les futurs retraités (à partir de 2011, précise Alfred Sauvy). Le problème est donc à prendre au sérieux puisque c'est l'avenir qui est en question : qui paiera les retraites ? Faudra-t-il augmenter la durée du travail hebdomadaire et reculer l'âge de la retraite pour conserver un équilibre satisfaisant entre la population active et la population prise en charge, entre cotisants et allocataires ?

Les projections démographiques à l'horizon 2000 ne permettent pas d'être optimiste. Dans une hypothèse haute d'évolution de la fécondité (2,1 enfants par femme), la population des moins de vingt ans ne représentera plus que 28,7 % de la population totale en l'an 2000 ; dans une hypothèse basse (1,8 enfant par femme), ce pourcentage tombera à 26 % (8). Si l'on extrapole au-delà de l'an 2000, on constate que, dès 2005, le nombre des décès l'emportera sur celui des naissances et que l'excédent naturel sera d'autant plus négatif que le taux de mortalité dimi-

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire



nuera sans doute (progrès des sciences médicales, amélioration des conditions de vie).

Ajoutons encore quelques informations démographiques générales et rappelons que cette description, pour être complète, doit intégrer les inégalités géographiques qui ne manqueront pas d'avoir des effets sur les futures cartes scolaires et universitaires. La moitié Nord de la France est nettement plus jeune que la moitié Sud et la France urbaine plus jeune que la France rurale.

Quels sont les effets scolaires de ces phénomènes démographiques ? Il n'est pas nécessaire d'être expert pour deviner qu'une diminution de la natalité se traduit bientôt par une diminution de la population scolaire, et que cette diminution de la population scolaire risque d'entraîner une réduction du nombre des enseignants nécessaires, toutes choses égales par ailleurs. Déjà, alors que l'on prépare le budget de l'éducation pour 1978, on prévoit que « la baisse des effectifs scolaires entraînera une forte diminution du recrutement des enseignants » (9).

les enseignants

dans le second degré

aujourd'hui

Alain Norvez, exploitant les données statistiques du Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Éducation (enquête annuelle, fichier informatique de gestion des personnels titulaires, principalement) donne une description méticuleuse de la population des enseignants du second degré public. Cette population peut être caractérisée par sa diversité catégorielle et disciplinaire, sa jeunesse et sa féminisation.

La diversité catégorielle

On peut compter vingt-trois catégories différentes entre lesquelles sont répartis les 240 000 enseignants du secondaire (dont 8 000 à mi-temps) : 64 000 certifiés et assimilés,

40 000 PEGC, 16 000 professeurs de CET, 15 000 instituteurs, 13 000 agrégés, 26 000 maîtres-auxiliaires, pour ne citer que les catégories les plus nombreuses.

Cette diversité tient à l'histoire même de cet enseignement : chaque réforme a créé ses « maîtres » : PEGC, maîtres de CEG, maîtres de l'enseignement pratique, professeurs de CET. Chaque catégorie d'enseignants est attirée par certains types d'établissement : les PEGC par les CES (67,8 %) et les CEG (25,6 %) ; les certifiés par les lycées (53,5 %) et par les CES (45,8 %) ; 85,3 % des agrégés enseignent dans les lycées ; on compte enfin 10,3 % de maîtres auxiliaires dans les lycées, 11,9 % dans les CES, 17,5 % dans les CEG et 25 % dans les CET. De telles statistiques pourraient encore être affinées en tenant compte des régions, des quartiers, de la présence de classes préparatoires aux grandes écoles. Il y a sans doute plus de maîtres auxiliaires dans un lycée d'une ville ouvrière de Lorraine qu'aux lycées Henri IV ou Louis-le-Grand à Paris.

La diversité disciplinaire

Elle est d'autant plus grande que certains enseignants ne sont pas spécialisés : un professeur de physique peut donner des cours de mathématiques ou de technologie, cela dépend de l'établissement, et la spécialisation s'accroît avec la taille des établissements. Il semble que les professeurs les plus nombreux soient les professeurs de lettres classiques et modernes, suivis par les professeurs de mathématiques, d'anglais et d'histoire-géographie.

Si l'on croise discipline enseignée et catégorie, de grandes inégalités apparaissent. Ce sont les disciplines classiques qui comptent la plus forte proportion d'agrégés (philosophie, histoire-géographie, italien). Ces inégalités tiennent soit à des raisons historiques (par exemple l'agrégation de sciences sociales n'existe que depuis deux années), soit au nombre de places mises au concours, soit encore au départ vers d'autres sec-

teurs (administration, enseignement supérieur, etc.). Mais il faudrait aussi mentionner la hiérarchie des légitimités enseignées et l'origine sociale des professeurs dans chaque discipline ; le nombre des anciens élèves des ENS serait sans doute aussi très significatif de ces inégalités des disciplines scolaires.

La jeunesse

La grande partie des enseignants actuellement en poste se trouvent en début de carrière : ainsi, par exemple, 66,8 % des certifiés ont moins de dix années d'ancienneté, 8,2 % seulement en ont plus de vingt. L'âge moyen des agrégés et certifiés est de 36,2 ans ; 51 % d'entre eux ont moins de trente-cinq ans, 30 % ont moins de trente ans.

Cette structure par âge aura des conséquences importantes : la plupart des enseignants aujourd'hui en poste le sont pour plus de trente ans ; il est bien évident que cette situation ne favorisera pas la mobilité des enseignants : puisque 12,9 % de la population enseignante seulement a cinquante ans et plus, « le remplacement annuel sera inférieur à 1 % pendant quinze ans », conclut Alain Norvez.

La féminisation

Si les enseignements pratiques des établissements techniques et les activités sportives voient encore une majorité de professeurs masculins, les femmes sont les plus nombreuses dans tous les autres enseignements.

Cette féminisation est un phénomène récent ; les départs à la retraite vont donc l'accentuer. La féminisation touche toutes les catégories et il ne semble pas que la récente mixité des concours de recrutement modifie cette tendance.

demain

Les projections démographiques sont un élément important dans l'évaluation des besoins en enseignants. Voyons ce qu'indiquent ces projections. Tout d'abord, jusqu'en 1985, la population scolarisable dans le second

taire sera d'environ 8 400 000 jeunes avec une pointe en 1982-1983 (8 506 000) ; ensuite, quelle que soit l'hypothèse de fécondité moyenne retenue, on aura une forte décroissance des effectifs, avec 8 100 000 en 1986-1987 et 7 700 000 en 1989-1990 soit 700 000 de moins qu'aujourd'hui. Cette diminution des effectifs touchera d'ailleurs surtout à cette

époque la population des collèves, les onze-quinze ans.

Etant donné cette évolution, quels sont les besoins en enseignants pour cette période ? En tenant compte des besoins nés de la croissance des effectifs, de l'amélioration des taux d'encadrement, des départs (retraites, décès et sorties diverses), Alain Norvez aboutit aux prévisions suivantes :

| | 1975-1979 | 1980-1984 | 1985-1989 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Enseignants de type lycée | 30 400 | 21 400 | 6 400 |
| PEGC | 16 800 | 12 600 | 1 900 |
| Professeurs de CET | 12 800 | 9 400 | 4 000 |
| Maîtres de filière III | 1 600 | 4 900 | 500 |
| ENSEMBLE | 58 400 | 48 300 | 12 800 |

Comme on peut le lire sur ce tableau, les besoins vont décroître très fortement. Mais certaines modifications pourraient avoir pour effet d'augmenter ces besoins : l'abaissement de l'âge de la retraite et, surtout, une progression plus rapide des taux de scolarisation équivalent à une scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans.

Mais, quel que soit le degré de réalisation de ces trois dernières transformations, il est certain que les besoins en maîtres diminueront globalement : ceci aura des conséquences au niveau des universités qui consacrent leurs principaux efforts à la formation d'étudiants qui se destinent à l'enseignement (cf. les facultés de lettres et de sciences).

Les évaluations réalisées par Alain Norvez sont séduisantes de rigueur technique et de clarté ; toutefois, elles sous-entendent une conception très étroite de l'enseignement secondaire. Les projections démographiques ne suffisent pas à décrire l'état à venir de l'enseignement secondaire français car elles ont tendance à prolonger un état actuel de l'enseignement, elles mettent entre paren-

thèses bien des possibilités, bien des fonctions remplies par le système scolaire. Citons-en quelques-unes :

- on peut concevoir que d'autres disciplines seront mises au programme des élèves : l'informatique, l'épistémologie, les médias, l'économie, par exemple ;
- on peut concevoir une amélioration des enseignements actuels : accroître les horaires consacrés aux disciplines esthétiques, au sport, aux langues vivantes ;
- si l'on admet que l'école doit contribuer à la réduction des inégalités sociales et culturelles, on peut imaginer des taux d'encadrement très élevés pour les élèves défavorisés, des cours supplémentaires de mathématiques et de sciences pour les élèves de A par exemple ;
- une formation continue des enseignants améliorerait sans doute l'efficacité pédagogique de ceux-ci.

Pour conclure, disons qu'il nous a semblé important de mettre en garde contre un mauvais usage des travaux démographiques d'Alain Norvez. Ils peuvent être aisément utilisés pour justifier et légitimer une politique

scolaire conservatrice.

L'étude démographique qui est ici automatisée, coupée, pour des raisons méthodologiques compréhensibles, de l'analyse économique et sociologique fournit des informations et un cadre de réflexion indispensable, mais il serait faux de croire qu'elle décrit un destin, une nature immuable du système scolaire. Il ne faudrait pas qu'elle dissimule — et certains développements d'Alain Norvez y incitent — que divers choix politiques sont encore possibles, parmi lesquels celui de se livrer en aveugle à ce prétendu destin démographique et ne rien faire.

Ajoutons enfin qu'au plan scientifique l'analyse démographique des besoins en enseignants engage toujours une philosophie des besoins et de l'utilité rarement critiquée : cette étude n'y échappe pas et l'on ne trouvera aucune réflexion sur les objectifs de l'enseignement secondaire, sur les fonctions économiques et sociales qu'il remplit. La question des questions est « ignorée » : qu'a besoin de quoi ?

François Mariet

(1) Alain Norvez, *Le corps enseignant et l'évolution démographique. Effectifs des enseignants du second degré et besoins futurs*. Préface d'Alain Girard (PUF, « Travaux et documents », cahier n° 82, 206 p., bibliogr.).

(2) *Crises de la société. Crises de l'enseignement. Sociologie de l'enseignement secondaire français* (PUF, 1970, 400 p., bibliogr.).

(3) *id.*, p. 320.

(4) *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la III^e République* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 498 p.).

(5) Pierre Bourdieu, « Avenir de classe et causalité du probable » in *Revue française de sociologie*, XV, 1974 (p. 40-41).

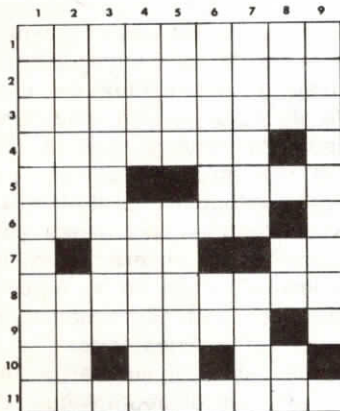
(6) « La France a cessé de rajeunir » in *Economie et statistique*, n° 90, juin 1977 (p. 59-67).

(7) Jean-Pierre Sereni, « La France vieillit. L'économie va souffrir » in *Le nouvel économiste*, n° 86, 20 juin 1977 (p. 48-52).

(8) Dinh Quang Chi et Jean-Claude Labat, « La population de la France à l'horizon 2000 » in *Economie et statistique*, n° 101, juin 1978 (p. 3-10).

(9) Bruno Frappat, *Le Monde* du 21 septembre 1978 (p. 11).

problème 298



Horizontalement. 1 - Forme de tartine débitée par ceux qui mâchent, remâchent et rabâchent. 2 - Qui constitue une preuve palpable de la reprise des affaires. 3 - Celles de Tintin sont suivies par Toto. 4 - Affublée d'une jambe pas droite et plutôt gauche. 5 - Le responsable de bien des mensonges - Il fait des étincelles en prenant une bûche. 6 - Justicière qui réprima tout excès, sauf, sans doute, les excès de vitesse. 7 - Il a été d'autant plus plaisant qu'il n'a pas plu - Note. 8 - Qui a un air de fête. 9 - Clarté. 10 - Interjection puérile, mais volontaire - Qui a fait figure de dindon - Un couple unique au zoo. 11 - Vertu théologale.

Verticalement. 1 - La Bruxelloise en est une tout comme sa cousine de province. 2 - Obligation faite au plongeur après le repas - Ils font des lavages en compagnie des grues. 3 - Arrivée très remarquée. 4 - A l'école, il permet au cancre de ne pas dormir debout - Privée de chef. 5 - Mit fin à une affaire de fuites - Il sait, mieux que quiconque, qu'il vaut mieux ne pas manger son blé en herbe. 6 - Chouchoutai - Copulative. 7 - Les Basques les préfèrent nettement aux melons - Vedette des lumières de la ville. 8 - Esclavagiste convaincu - Note - Accord de vieux concert. 9 - C'est souvent la mer à boire, pour l'enfant gâté.

solution du problème 297

Horizontalement. 1 - Damoiseau. 2 - Aider. 3 - Bennes - Lu. 4 - Otite - Pif. 5 - Ruée - Muer. 6 - Die - Caieu. 7 - Es - Roussi. 8 - Terre. 9 - Ecrive - Ai. 10 - Naine - Eve. 11 - Tr - Seller.

Verticalement. 1 - Débordement. 2 - Etuis - Car. 3 - Maniée - Tri. 4 - Ointe - Reins. 5 - Idée - Corvée. 6 - Ses - Maure. 7 - Er - Puise - El. 8 - Liées - Ave. 9 - Usufruitier.

solution de la miniature

Reprenons le petit problème proposé dans le numéro 362. Comment jouer une V109xx couleur, main en Sud, avec les cartes réparties comme ci-contre entre Nord et Sud pour essayer de faire trois levées avec le maximum de chances, le mort ne disposant plus que d'une rentrée ?

• Deux répartitions seulement des 5 cartes adverses sont favorables : a) la Dame sèche et Sud partirait du Roi. Que l'As prenne tout de suite ou plus tard, ce n'est pas trois mais quatre levées que Sud réaliserait, mais avec seulement 6% de chances — b) As, Dame secs et Sud ferait trois levées en partant du Roi ou d'un petit (7% de chances).

Au total, Sud a donc 13% de chances de faire 3 ou 4 levées en partant du Roi et seulement 7% d'en faire trois en partant d'un petit.

• Si l'As est sec, Sud pourra partir du Roi, au moins mal, mais sans faire plus d'une levée car le joueur ayant pris de l'As détruira la rentrée du mort et l'autre ne prendra de la Dame qu'au troisième jeu de la couleur.

• Si l'As est second, donc la Dame troisième, le départ du Roi ne sera pas pris (68x3 : 10 = 20,5%). Sur départ d'un petit, l'As ne prendra pas, ni la Dame et même si Sud peut ainsi faire ensuite son Roi au troisième jeu de la couleur, il ne fera en tout que 2 levées. Si la Dame avait pris la première levée, Sud aurait fait 3 levées en continuant du Roi.

• Si l'As est troisième, donc la Dame seconde, le Roi ne sera pas pris au départ et ce sera la seule levée de Sud.

Or, une fois n'est pas coutume, il vaut mieux finalement jouer une plus petite probabilité mathématique en partant d'un petit pour gagner dans le cas où l'As est second, avec une grande « probabilité psychologique ». Il est en effet bien difficile dans ce cas, pour le joueur qui détient la Dame, de ne pas prendre le départ d'un petit, surtout s'il joue en quatrième.

Notons d'ailleurs que Sud gagnerait ainsi, en partant d'un petit et comme nous l'avons vu, si As Dame étaient secs dans une main (7% de chances supplémentaires).

qu'importe un Roi mal placé !

Contre le contrat de 6 ♠ demandé par Sud, Ouest entama le ♠ V. Sud estima vite, trop vite, que, même si les atouts étaient 4-0, rien ne l'empêcherait de couper un ♠ du mort et de gagner pourvu que le ♣ R soit en Ouest, et de cette façon-là seulement. En route.

♦ A — ♦ 4 pris de la Dame par Est qui renvoya atout. Deux autres coups d'atout épuisèrent ceux de Ouest, main en Sud. Dernier ♦ coupé. Rentrée en main à ♥ et Sud fit l'impasse à ♣ pour chuter.

| | | |
|----------|---------|----------|
| ♠ 953 | ♠ R1084 | ♠ 2 |
| ♥ 95 | ♥ AR74 | ♥ V10832 |
| ♦ V10953 | ♦ A4 | ♦ RD2 |
| ♣ 543 | ♣ A109 | ♣ R872 |
| | ♠ ADV76 | |
| | ♥ D6 | |
| | ♦ 876 | |
| | ♣ DV6 | |

Or Sud devait gagner. Tout d'abord, il devait penser dès le début que, si le ♣ R était mal placé, il pouvait quand même gagner par un squeeze de Est pourvu que ce dernier détint 4 ♥ au moins. Mais le plus difficile était sans doute alors, en voyant que les atouts étaient 3-1, de ne tirer le dernier atout qu'après avoir coupé ♦ pour garder une rentrée supplémentaire en main en temps opportun, comme nous allons le voir.

Voici le bon timing : ♦ A, ♦ 4 pour le retour de Est à ♠. Deuxième coup d'atout pour découvrir que Ouest en avait trois. ♦ coupé, Est donnant le Roi. Avec 3 ♠ et 5 ♦ en main, Ouest avait très probablement moins de 4 ♥ (d'autant plus qu'avec un singleton à ♣, il l'aurait sans doute entamé). Dernier coup d'atout pris en main. ♣ D. Ouest n'ayant pas le Valet

mettrait son Roi s'il l'avait. Il donne un petit. Le mort prend. Retour en main avec la dernière rentrée à ♥ et, à cinq cartes de la fin (position ci-contre) Sud tire ♠ D et V pour squeezer Est. Un squeeze bien simple, n'est-il pas

vrai ? Nous l'avons souvent vu, le bridge n'est pas un jeu d'impasses.

J'ai joué récemment cette donne, assis sans gloire à la place du mort, au cours de l'un des tournois du très sympathique Club des administrations auquel j'ai la joie d'appartenir depuis plusieurs années et où l'on pratique avec autant de bonheur le bridge et... l'amitié. Ce club appartient à la Fédération française de bridge et n'a pas de but lucratif.

Je me ferai un plaisir de mettre nos lecteurs en rapport avec son jeune et dynamique président - animateur, en vue d'agréables et courtoises heures de compétition.

Ecrire à Pierre Tessereau, 6, rue du Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris, qui leur fera adresser tous renseignements relatifs à la vie du club et à ses modalités d'inscription (fonctionnaires ou non).

échanges et recherches

location (offres)

- 05-Orcières, chalet tt cft, F5 + F3 pr. pistes, vue, calme, for., ttes pér. Ecr. P.A. n° 609.
- Serre-Chevalier-Monétier, chalet nf, appts 4 et 5 pers., ttes pér. Ecr. M. Moulin, chez Boy, 05 Monétier-les-Bains.
- 66-Les Angles, chalet cft ds forêt, vue lac splend., 100 m pistes, F6 11 couch., cheminée, lave-vaiss., terr. sud, r.-de-c., F3 8 couch. Lardat, 3, r. Théza, Perpignan.
- Hte-Savoie, ski, appts cft. T. (50) 73-80-71.
- Villa indép. poss. 2 couples, déc., janv., fév. Ecr. Vitel, 3, r. Attali, 06210 Mandelieu. Tél. (93) 47-16-53.
- Hte-Savoie, prox. ski, chalets 4 à 8 pers. Segard, r. Verchère, 74 Faverges.
- Alpe Huez, ski, sol., studio 4 pers., sud, loc. quinz., vac., sais., 100 m pistes. Ecr. Houllier, 53, cours Saint-André, 38800 Pont-de-Claix.
- Htes-Vosges, 10 km ski, appt b. équipé, ttes pér., 5 pers., calme. Ecr. Febvay, le Mas clos, 88290 Saulxures.
- 74-Gd Bornand, stat. hiv.-été, studio 3 pers. ds gd chalet, ttes pér. Ecr. Marcoux, 73100 Brison-St-Innocent. Tél. (79) 35-11-24.
- Htes-Alpes, Ceillac sud Briançon, 1 640 m, st. ski, détente, studio cft 4 pers., vac. hiv., été. Ecr. Michel, 1, r. Strasbourg, Valmont, 57730 Folschviller.
- 74-St-Jean-d'Aulps, appt tt cft ds chalet ind., 4-5 pers., ttes sais. Vulliez Marius, 74480 Les Martinets, St-Jean-d'Aulps.
- Nice studio 2 pers. 900 F. Ecr. P.A. n° 610.
- Côte d'Azur, St-Aygulf, log. 2 pers., tt cft, jard., idéal pr retraités Verger L. Tél. 44-21-64.
- ACCUEIL EN SAVOIE, ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie (1 500 à 2 100 m d'altitude) enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêt et en montagne, accès à tous les grands cols des Alpes, chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année : classes, groupes d'enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07000 Privas. Tél. 64-02-44.
- 05-Merlette, ski, F2-F4, 5 à 9 pers. Ecr. Berger, lyc., 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.
- Savoie, sports hiver, 1 700 m, soleil, climat except., st. b. équipée, studios tt cft pr. pistes. Lutzler, 48, r. Brossolette, 93320 Pavillons. Tél. 848-32-12.
- Appts ttes pér., poss. ski piste et fond. Tél. 45-71-79. Garnier, Prats-Hauts, 05350 Château-Ville-Vieille-en-Queyras.
- HAUTE-SAVOIE - VACANCES D'HIVER ski de piste et fond - meublés et hôtels OFFICE DU TOURISME, 74210 FAVERGES Tél. 44-60-24

ventes

- Coll. vd villa prov. libre, 800 m² arbor., 3 ch., séj., cuis., s.-de-b., w.-c., gar., atel., pl.-pied, ch. cent., état nf. La Farlède, 83210. Tél. (94) 65-34-26.
- Vds gde mais. maître, jard., pouv. servir petites collect. Hte-Marne. Tél. (25) 05-40-12.
- Montreuil, limite Vincennes, 2 p., b. état, 2^e ét., calme, 90 000 F. Ecr. P.A. n° 611.
- Vds 7 km Sud-Alençon, prox. forêt, ds brg pav. F4, ch. cent. gaz, tt cft, gar. double + cave, 907 m² terr. Px à déb. Tél. (33) 26-18-22 ap. 19 h.
- Les Clayes-sous-Bois, 30 mn Montparnasse, imm. récent av. asc., séj., 2 chbres, tt cft, loggia fermée, nbreux aménagements, cave, park. Tél. 462-41-94 ap. 19 h. Tél. : 050-61-66 Fléty-Ann.

(Suite page 36.)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :
HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

A CARNAC REFAITES-VOUS UNE SANTE !

Le nouveau Centre de
Thalassothérapie de Carnac,
le plus récent d'Europe,
est ouvert.
Une cure de 6 ou 12 jours
apporte détente
et remise en forme aux
organismes surmenés.
A Carnac, un accueil aimable
et personnalisé
vous attend sous surveillance
médicale permanente.

Toutes informations au
**CENTRE DE
THALASSOTHERAPIE**

B.P. 83 - 56340 CARNAC
Tél. (97) 52.04.44

JEAN-PIERRE CAUSSE

Docteur de 3^e Cycle
Professeur Certifié d'Anglais
au Lycée Henri-IV de Béziers

édite à compte d'auteur
pour parution novembre 1978 un

DICTIONNAIRE DES VRAIS AMIS

dictionnaire français/anglais
de locutions similaires,
précédé d'un avant-propos de
ALEXANDER ALLAN
(British Institute in Paris
University of London)

JE VEUX PROGRESSER EN ANGLAIS

Veillez m'envoyer

..... exemplaire(s) du

DICTIONNAIRE DES VRAIS AMIS

au prix de souscription de 50 F
Je vous envoie ci-joint la somme
de F par chèque

bancaire à l'ordre de
JEAN-PIERRE CAUSSE
3, avenue Alphonse-Mas
34500 Béziers (France)

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Signature :

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

■ hôtels - pensions

- A 10 km Sup. Lioran Hôtel « Au Combelou », 15450 Thiézac, pens. 55 à 60 F t.t.c.

Soleil des **PYRÉNÉES**
MÉDITERRANÉENNES
Ski, randonnées, carrefour touristique
GRAND CALME,
AMBIANCE FAMILIALE
HOTEL TRANSPYRENEEN confort**
66800 ENVEIGT
pension de 60 à 80 F ou demi-pension
axe N 20 ou S.N.C.F., gare interm.
forfaits ski
ouvert toute l'année
Prix groupes h. saison — Dépliant
Tél. : (68) 04-81-05

- Vacances à la neige, au pied des pistes
PENSION GITE RURAL GAI SOLEIL
HIRMONTAZ, 74470 BELLEVAUX
TEL. : (50) 73-71-52
Chambres tout confort, pension complète
adultes 70 F TTC, enfants 48 F TTC.

■ correspondance scolaire

- CE2-CP rur. ch. corr. Ecr. Mme Denys, 59177 Ramousies.
- CE1-26 él. et 28 CE2-CM1 mx rur. ch. corr. mer, mont. Ec. garç., 10340 Les Riceys.
- CM1 rur. 16 él. ch. corr. Jura. Ec. A. Laurent, 58110 Châtillon.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

CERTIFIES, rejoignez
L'ASSOCIATION DES CERTIFIES
3, rue de la Parfumerie, 92600 Asnières
Apolitique, groupant des enseignants
de toute appartenance syndicale, voire
non syndiqués.
Elle n'a que vous à défendre !
Cotisation annuelle donnant droit au
service du CERTIFIE (sept numéros) :
45 F — C.C.P. 743-58 PARIS.

- Cl. unique 14 él. ch. corr. Ecole Sommeval, 10320 Bouilly.
- CM2 mx ch. corr. Ec., 26, r. J.-Macé. Le Mans.
- 2 cl. perf. niv. 1 et 2 ch. corr. Ecr. Ec. du Pâtis, 77260 La Ferté-sous-Jouarre.
- CE ch. corr., préf. 17 ou 24. Ecr. Mme Benoit, Ecole d'Agris, 16110 Rochefoucaud.
- Ec. mx J. Guesde, 59950 Aubry, entre Lille et Douai, 15 classes du CE au CM, ch. corr. Outre Mer et toutes régions.
- Cl. rur. CP-CE-CM 27 enf. ch. corr., poss. voy., éch., mer ou mont. Ecr. éc. publ. Breuil-le-Vert-Centre 60600.
- CM2 ch. corr. Ec. P. Gély, 34700 Lodève.
- Ec. Périgord 30 él. ch. corr. Fr. ou étr. Ecr. Ec. Limeuil, 24510 Saint-Alvère.
- Ch. lycée fr. préf. Norm., Bret. pr éch. corr., voy. Ecr. J. Dörner, 1 obere Klappeiche, 5912 Hilchenbach Allenbach RFA.
- Classe unique 1 CP, 2 CE1, 9 CE2, 4 CM1, 3 CM2 ch. corr. région indiv. Ec. La Plagne, 78930 Querville.
- CM2-36 él. (26 f., 10 g.) ch. corr. cl. de compos. similaire, rég. indiv. Ecr. éc., rte des Chéris, 50220 Ducey.

■ divers

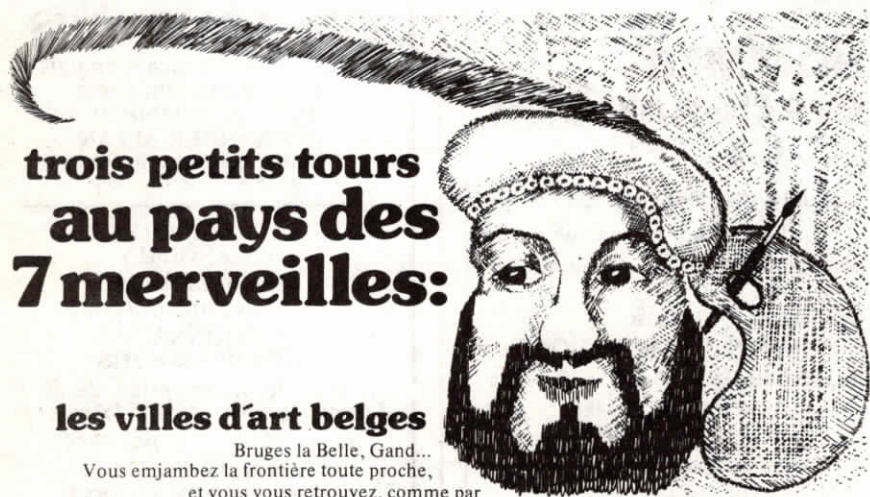
- **RECHERCHE ENSEIGNANTS RETRAITES** pour représenter matériel audiovisuel et notre catalogue DIAPOSITIVES. Ecr. C.V. SYLEMMMA ANDRIEU, B.P. 6, BACQUEL-SUR-SELLE, 80480 SALEUX.
- Vds livres : Foch, Staline, Encyc. angl., 12 vol. reliés 1927. Tél. 969-47-63.
- Vds coll. compl. Portes de la Vie (16 vol. nbs), éd. Martinsart 1967. Ecr. P.A. n° 612.
- **VINS DE BOURGOGNE** appellation Givry - rouge 76-77, blanc 77 **PARIZE GERARD - PONCEY - 71640 GIVRY** Tarif sur demande - Tél. (85) 44-38-60 (petit prop. récoltant, épouse enseignante)

CHAMPAGNE
la bouteille 22 F départ TTC
DOURDON Alain, 51700 TROISSY
(conjoint collègue)

● **POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE**, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

RELATIONS AMICALES
corresp., renc. sorties, ttes régions, is âges, milieux div. c/3 timbres. **RENAISSANCE**, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.



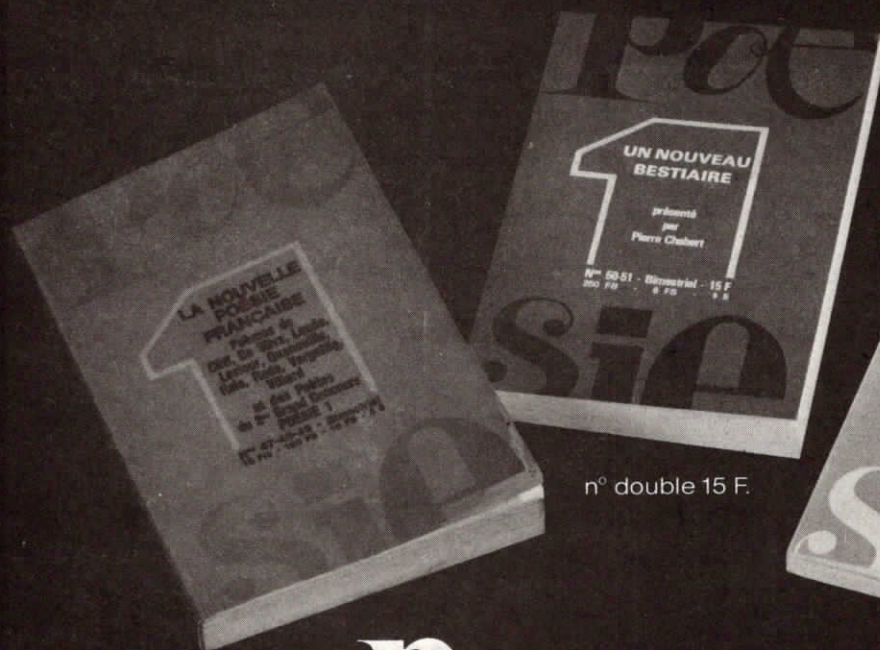
**trois petits tours
au pays des
7 merveilles:**

les villes d'art belges

Bruges la Belle, Gand...
Vous emjambez la frontière toute proche,
et vous vous retrouvez, comme par
enchantement, dans ces villes-écrans au cachet si particulier. Bruxelles la Renaissance, Liège
Cité Ardente, Tournai la Romane, sans oublier Anvers la Flamboyante et Namur... toutes
différentes, toutes fascinantes. Vous y découvrirez des trésors d'art, les merveilles plus particulièrement
mises en valeur cette année. Vous pouvez profiter d'un week-end pour goûter au charme de l'ailleurs.
Pour en rêver avant d'y aller, demandez toute la documentation dont la Flandre, les Ardennes,
les Villes d'Art, les 7 Merveilles, etc., et des suggestions de séjours avec forfait.
"Structures d'accueil et équipements particuliers pour congrès et séminaires"
Office National Belge de Tourisme (service ED) 21, bd des Capucines / 75002 Paris / Tél. 073.44.50

poésie pour vivre...

en vente partout
diffusion en librairie :
Armand Colin



n° double 15 F.

n° triple 20 F.

Poesie 1

n° simple 10 F.

“la revue de poche de la poésie contemporaine”

Sa vocation : faire découvrir toutes les tendances de la poésie contemporaine et toutes les formes du langage poétique d'aujourd'hui.

MAX POL FOUCHET

Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce à Poésie 1 nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. En face du monde moderne et de l'indifférence de la plupart c'était un défi. C'est maintenant une réussite.

Son ambition : apporter à la poésie le vaste public qui la recherche.

PIERRE EMMANUEL

Poesie 1 : c'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. Les auteurs qu'elle présente y figurent avec un choix d'œuvres suffisant à donner d'eux une idée correspondant à l'essentiel de leur ambition.

Ses réussites : 9 ans d'existence, 52 numéros parus, plus de 2 millions d'exemplaires vendus. Ce qu'ils en pensent :

(L'EXPRESS)

« Les tirages de la « Série Noire » battus par un livre de poésie. »

(LE MONDE)

« Poésie 1... Une nouvelle conception du livre s'inaugure ici. Peut-être le début de la poésie par tous et pour tous. »

OFFREZ OU OFFREZ-VOUS UN ABONNEMENT A POESIE 1
ET RECEVEZ EN CADEAU :

“Vagabond du Surréalisme”, le livre de André Masson, sous couverture illustrée par le peintre-écrivain (160 p.)

Bulletin d'abonnement à retourner à Poésie 1 - 110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____

Veillez m'abonner à Poésie 1. Je joins mon règlement de 80 F. (120 F pour l'étranger) pour 13 numéros en 7 livraisons (+ le ou les numéros spéciaux gratuits aux abonnés) et envoyez-moi mon cadeau de bienvenue. Ci-joint mon règlement par chèque bancaire CCP (sans n° de compte) mandat-lettre à l'ordre du Cherche Midi Editeur.

Les abonnements commencent du début de l'année et se renouvellent au début de l'année suivante. Quelle que soit la date de leur souscription, les nouveaux abonnés reçoivent l'intégralité des livraisons prévues au titre de l'année en cours.